

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 105 (1997)

Rubrik: Chronique archéologique 1996

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique archéologique 1996

Les notices qui suivent donnent un compte-rendu des principales investigations et études poursuivies ou achevées en 1996, relatives à des sites archéologiques du canton. Les aspects administratifs ne sont en principe pas évoqués, de même que les sondages, prospections ou interventions qui n'ont pas encore produit de résultats significatifs. La présentation de certains objets peut être ainsi reportée à une chronique ultérieure. La chronique archéologique de l'Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie, n° 80, a publié, en 1997, des informations et communications détaillées, relatives aux périodes pré- et protohistoriques, romaines et du haut Moyen Âge. De même, le bulletin de l'Association Pro Aventico présente la chronique détaillée des recherches faites à Avenches. Nous renvoyons les lecteurs à ces publications, en donnant un simple résumé.

En règle générale, les rapports et documents mentionnés sont déposés à la Section des monuments historiques et archéologie. Ils sont destinés à être conservés aux Archives cantonales, avec les dossiers des affaires correspondantes.

Abréviations

Chronologie

P	Paléolithique et Mésolithique
N	Néolithique
Br	Âge du Bronze
Ha	Hallstatt
L	La Tène
R	Époque romaine
HM	Haut Moyen Âge
M	Moyen Âge

AP Archéologie préindustrielle
I Indéterminé

Institutions, entreprises

AAM Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.
BAMU Bureau d'archéologie monumentale et urbaine, Lausanne.
IAHA Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Université de Lausanne.
IVS Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse/Inventar historischer Verkehrswege der Schweiz
LRD Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.
MCAH Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.
MHAVD Monuments historiques et archéologie. Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports du canton de Vaud.
MHL Musée historique de Lausanne.
MR Musée romain, Lausanne.

Publications

AS Archéologie suisse. Bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie.
ASSPA Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie.
BPA Bulletin de l'Association Pro Aventico.
CAR Cahiers d'archéologie romande.

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

Denis Weidmann, archéologue cantonal

Généralités

Nous donnons les références de quelques publications récentes présentant des résultats ou des aspects généraux de l'archéologie vaudoise.

- Michèle GROTE, avec une contribution de Jacques MOREL, « Les tuiles anciennes du canton de Vaud », in *CAR*, n° 67, Lausanne, 1996, 112 p. L'étude formelle des anciens modèles de tuiles de fabrication manuelle, retrouvés dans les contextes de fouilles archéologiques, dans les collections des musées ou, plus simplement, récoltés actuellement sur les toitures des édifices en restauration, aboutit à une typologie et une chronologie précise des matériaux de couverture traditionnels de nos régions. Les divers modèles de tuiles sont très révélateurs des influences culturelles et économiques auxquelles le Pays de Vaud a été soumis.
- Marc-André HALDIMANN et Lucie STEINER, avec une contribution de Werner LEITZ, « Les céramiques funéraires du haut Moyen Âge en terre vaudoise », in *ASSPA*, n° 79, 1996, pp. 143-193.
Les nécropoles du haut Moyen Âge fouillées dans le territoire vaudois constituent une source d'information exceptionnelle pour une période particulièrement mal connue de notre histoire. Une de leurs particularités est d'avoir livré de nombreuses céramiques, qui ont été indifféremment qualifiées de « Burgondes » dès leur apparition. L'étude méthodique de ces pièces conservées dans les musées vaudois et l'analyse des objets datants qui les accompagnaient parfois dans les sépultures, constituant des ensembles clos, permettent enfin de les situer dans le temps, au VI^e et VII^e s. après J.-C. et de les placer à la suite des productions traditionnelles gallo-romaines du Bas-Empire.

ARZIER – District de Nyon – CN 1241 503 500/146 700

M *Ancienne chartreuse d'Oujon – Maison haute et maison basse*

Présentation historique et archéologique de la plus ancienne chartreuse fondée sur le territoire de la Suisse actuelle.

Ce guide évoque le site de la maison basse, reconnue récemment, et de la maison haute, partiellement fouillée et conservée dans son ensemble sous forme d'une promenade archéologique.

Publication : Laurent AUBERSON, « L'ancienne chartreuse Notre-Dame d'Oujon, Arzier (VD) », in *Guides des monuments suisses SHAS*, série 60, n° 600, Berne, 1996, 23 p.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 000/192 500

R *Investigations dans la cité gallo-romaine*

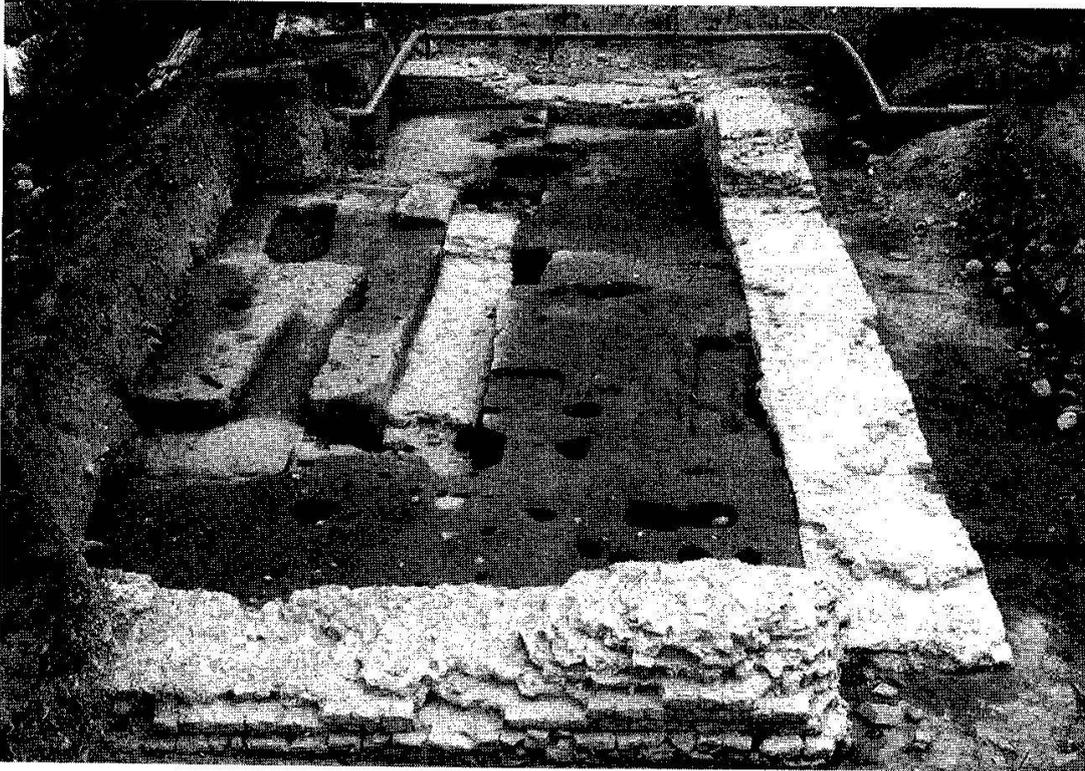
En 1996, la Fondation Pro Aventico a conduit diverses fouilles liées à des projets de construction ou d'aménagement.

- Au lieu-dit « Derrière-la-Tour », à proximité de l'amphithéâtre, les fondations d'un nouveau temple gallo-romain, de plan carré, mesurant 24 m sur 17.20 m, ont été dégagées (fig. 1). Ce monument recouvre des aménagements datables de l'époque augustéenne.
- Une large tranchée pour une canalisation d'égout a coupé l'*insula* 20 sur une longueur de 80 m. Les niveaux les plus profonds ont livré des restes de constructions en bois, qui ont pu être datés de l'an 6-7 ap. J.-C. Il s'agit de la première confirmation qu'un plan d'urbanisme est déjà mis en œuvre sous le règne d'Auguste.
- En dehors de l'enceinte, au sud de la Porte de l'Ouest, des sondages en tranchées ont exploré une surface de plusieurs hectares promise à un développement d'urbanisme.

Les tracés de deux voies convergeant vers la porte romaine ont été repérés, ainsi que l'extension de vastes nécropoles à inhumations et incinérations, dont seule une petite partie était reconnue par des trouvailles anciennes. L'emprise des régions archéologiques d'Avenches dans ce périmètre a été révisée en conséquence.

Publication : voir la chronique archéologique, dans *BPA*, n° 38, 1996, pp. 91-106.

Investigations : Jacques Morel, Pierre Blanc et coll., Fondation Pro Aventico, Avenches.



*Fig. 1. AVENCHES – Derrière-la-Tour. Les fondations du nouveau temple gallo-romain et les structures plus anciennes.
(Photo Site et Musée romain d'Avenches)*

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185

R *Publications récentes sur le site d'Aventicum*

- Heidi AMREIN et al., « Analysen von Gläsern aus der frühkaiserzeitlichen Glaswerkstatt von Aventicum (Schweiz) », in *BPA*, n° 37, 1995, pp. 189-201.
Rapport des analyses faites sur les tessons de verre découverts lors de la fouille d'un atelier de verrier datant du milieu du 1^{er} s. ap. J.-C., en 1989-1990.
- Hans BÖGLI, « Aventicum. La ville romaine et le musée », in *Guides archéologiques de la Suisse*, n° 19, Association Pro Aventico, 1996, 96 p.
Cette troisième édition du guide a été revue et augmentée par Anne HOCHULI-GYSEL.
- Regula FREI-STOLBA et Anne BIELMAN, « Musée romain d'Avenches – Les inscriptions – Textes, traduction, commentaire », in *Documents du Musée Romain d'Avenches 1*, Lausanne, 1996, 114 p.
Catalogue raisonné des inscriptions romaines exposées dans le Musée Romain d'Avenches.

- Jacques MOREL et al., « Chronique des fouilles archéologiques 1995 », in *BPA*, n°37, 1995, pp. 203-226.
Chronique détaillée de toutes les interventions archéologiques ayant eu lieu sur le site d'Avenches en 1995.

BELMONT-SUR-YVERDON – District d'Yverdon – CN 1203 537 620 / 177 600

M *Fortifications du bourg médiéval*

Les travaux de terrassement destinés à la construction d'une chaufferie ont mis au jour la fondation du mur de contrescarpe du fossé du bourg médiéval.

Cette fondation, large de 0.95 m, reposant sur un banc de molasse, est composée de gros blocs de pierre non bréchés, liés par un mortier de chaux avec inclusions de fragments de tuiles épaisses.

François Francillon

Investigations et documentation : F. Francillon, MHAVD.

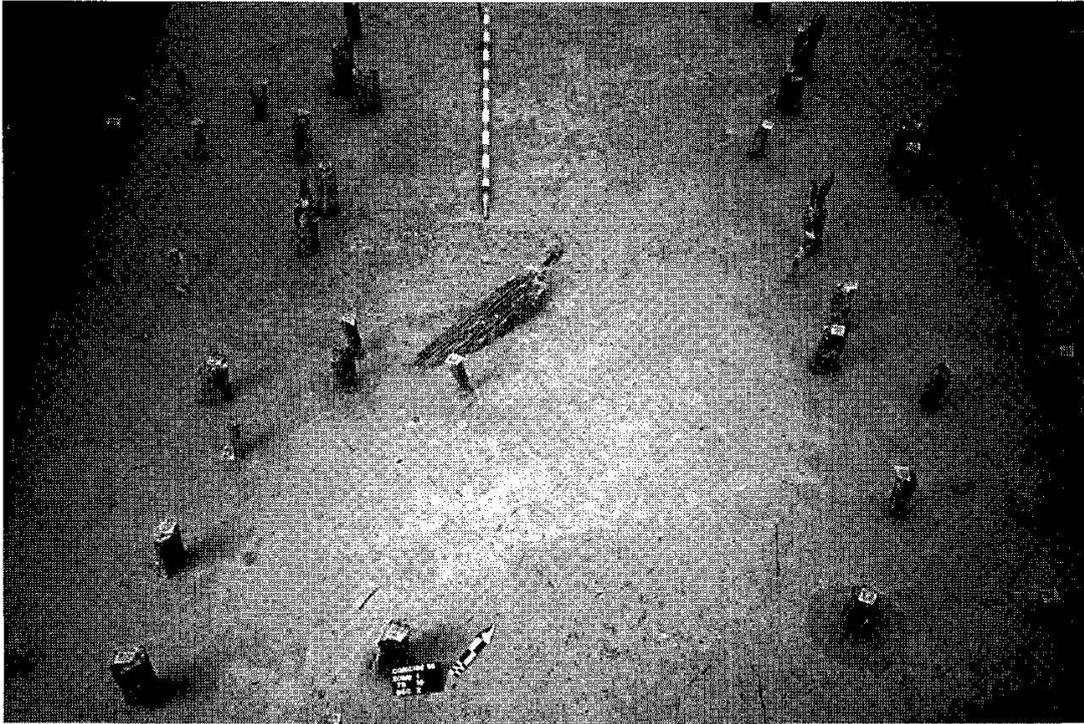
CONCISE – District de Grandson – CN 1183 544 910 / 188 760

N-Br *Sous Colachoz – Station lacustre, fouilles Rail 2000*

Les stations lacustres de Concise dès le milieu du XIX^e s. passent pour être au nombre des sites les plus importants en Suisse, pour l'archéologie des palafittes. Lors de la construction de la première voie ferrée, des travaux de dragage ont livré des milliers d'objets, pour la plupart déposés dans les collections des Musées de Lausanne et d'Yverdon.

Malgré cela, les indications relatives à la position et à l'extension des sites sont restées très imprécises. Pour déterminer l'impact des nouveaux tracés ferroviaires du projet Rail 2000 dans le secteur d'Onnens-Vaumarcus sur les sites archéologiques à reconnaître, la Section de l'archéologie cantonale vaudoise a mandaté P. Corboud (Département d'anthropologie de l'Université de Genève) pour diverses prospections, nécessitant plusieurs centaines de sondages et carottages.

Les résultats acquis pour le site de Concise ont permis de mettre sur pied un projet de fouilles de sauvetage programmées, à caractère pluridisciplinaire. Il est prévu de traiter la partie du site touchée par les travaux dans un programme d'investigations réparties sur quatre années, jusqu'à la fin de 1999, articulé en trois campagnes principales.



*Fig. 2. CONCISE – Station lacustre. Alignements de pieux délimitant l'accès à un village de l'Âge du Bronze ancien (1647-1635 avant J.-C.).
(Photo MHAVD)*

La première étape, qui a pris fin en février 1997, a été étendue à une surface de 2100 m², recouvrant toute la partie nord du site, à sa limite du côté Jura. Les niveaux archéologiques, qui sont très élevés dans ce secteur, ont subi l'érosion, puis le dessèchement depuis un siècle. Malgré cela, le résultat des investigations est d'un intérêt exceptionnel, notamment pour ce qui concerne l'organisation spatiale et architecturale. On a reconnu sur une longueur de 140 m les dispositifs d'accès d'une quinzaine de villages successifs, du Néolithique et de l'âge du Bronze ancien, sous forme de rangées de pieux délimitant des chemins d'accès et de systèmes de palissades multiples.

La principale structure, pour l'instant sans équivalent connu dans les lacs suisses, est celle d'une agglomération de la fin de l'âge du Bronze ancien (1647-1635 av. J.-C.). Sa conception architecturale est particulièrement élaborée, avec une palissade extérieure, selon laquelle s'ordonnent diverses rangées de pieux, à l'intérieur, et un chemin d'accès (fig. 2).

Claus Wolf

Investigations et documentation : C. Wolf, MHAVD.

Datations dendrochronologiques : Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.

CONCISE – District de Grandson – CN 1183 545 845 / 189 715
N-Br-Ha-L-M *Fin de Lance – Habitat, structure funéraire (tumulus)*

Les sondages archéologiques effectués à Concise au lieu-dit Fin de Lance pour le chantier de la nouvelle voie ferrée Onnens-Vaumarcus ont localisé une couche archéologique attribuée à l'âge du Bronze. Pour préciser la datation et l'extension de ce gisement, une tranchée d'une cinquantaine de mètres de longueur a été ouverte en avril 1996 au travers du site supposé.

La coupe a mis en évidence un niveau de l'âge du Bronze final IIIb, d'après les éléments de céramiques, qui s'étend sur 35 m de longueur. Deux silex de la fin du Néolithique indiquent une occupation plus ancienne encore. L'horizon préhistorique était traversé par une structure longue de plus de 15 m constituée de gros blocs de pierre. La fouille ouverte en surface a montré qu'il s'agit d'un aménagement circulaire à faiblement ovale, délimitée extérieurement par un fossé large de 2.50 m et profond de 80 cm, rempli de gros blocs également. À l'intérieur de la surface empierrée est apparu un second fossé circulaire, d'une largeur 1.2 à 1.5 m, tracé en segments (fig. 3). Des restes d'ossements étaient dispersés à la surface, dont un avant-bras encore entouré d'un bracelet en tonnelet (Hallstatt D1), très écrasé.

Étaient associés quelques objets caractéristiques de la fin de l'époque de la Tène (fibule en fer, fibule en bronze, épaulement d'une amphore Dressel 1). La situation des vestiges permet de les interpréter comme les restes de sépultures perturbées qui auraient été aménagées dans la partie supérieure d'un tumulus. Le tertre a ainsi été arasé à l'époque du haut Moyen Âge, lors de l'aménagement d'un habitat.

La première étape de fouille n'a exploré que le tiers de cette structure funéraire très particulière, avec ses fossés interne et externe, qui est pour l'instant unique en son genre. Une campagne de fouilles ultérieure devra préciser l'historique de la construction de ce monument et vérifier s'il subsiste encore des tombes intactes dans la partie centrale.

Claus Wolf

Investigations et documentation : C. Wolf, MHA VD.

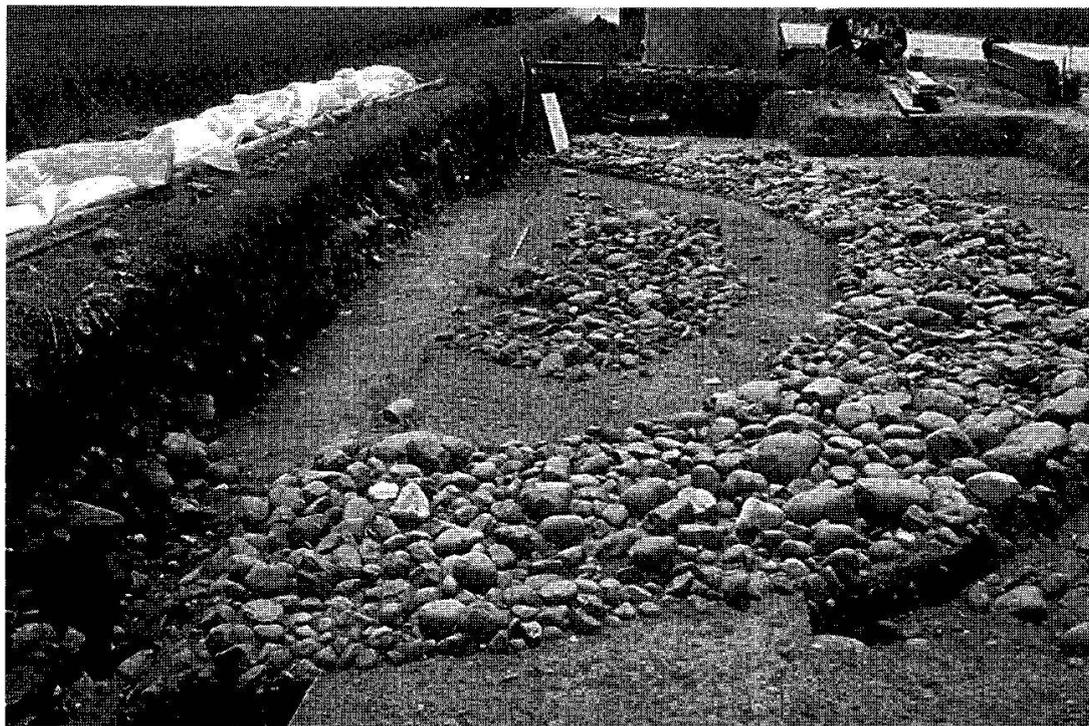


Fig. 3. CONCISE - Fin de Lance. Vue de la structure funéraire avec fossé interne et externe. (Photo MHAVD)

CONCISE – District de Grandson – CN 1183 546 810/190 050
 M-AP *Les Favarges – Fours à chaux*

Les sondages préliminaires effectués en 1993-1994 sur le tracé corrigé de la voie CFF Yverdon-Neuchâtel (Rail 2000) avaient occasionné la découverte d'un ensemble de fours à chaux au lieu-dit Les Favarges, dans la partie basse d'un étroit vallon s'ouvrant sur les rives du lac de Neuchâtel. Le site est établi à quelque 300 m au sud-ouest de la fameuse carrière (antique ?) de La Raisse. Une fouille de surface a été effectuée de mai à juillet 1996.

Six fours au moins ont été installés dans ce vallon pentu, sur les flancs duquel affleurent des bancs de calcaire. La plupart de ces fours se présentent sous la forme de simples chambres circulaires, peu profondes, d'un diamètre de 4 à 5 m, caractérisées par un fond horizontal et l'absence d'alandier (fig. 4). L'une des installations (four 1) se signale néanmoins par des dimensions inhabituelles (diamètre : env. 8 m ; profondeur : env. 2 m) et par la présence d'un foyer central circulaire, légèrement surbaissé, d'un diamètre de 2.50 m, couronné de blocs de calcaire. Des traces charbonneuses observées sur le fond du four autour de ce foyer central permettent de penser qu'un bâti de bois provisoire était aménagé à chaque construction pour faciliter la mise en place de la voûte formée par le chargement des pierres à cuire.



Fig. 4. CONCISE – Les Favarges. Décapage de surface de deux fours à chaux médiévaux. (Photo Archéodunum S.A.)

Les datations par le radiocarbone ont été effectuées par le Centre de Recherche Géodynamique de Thonon-le-Bains (réf. 1368) et le laboratoire Archéolabs (réf. ARC96/R867C). Le four le plus ancien (le plus proche du lac) peut être situé entre le XI^e et le XII^e s. (four 7 : 1008-1157 cal. AD). Les installations fouillées en 1996 sont plus récentes : le grand four décrit ci-dessus (four 1), daté entre 1315 et 1440 cal. AD, pourrait être contemporain de la construction de la Chartreuse de La Lance, à 300 m à l'ouest du site (début du XIV^e s.). Les fours plus petits installés dans sa périphérie peuvent quant à eux être datés entre le milieu du XV^e et la fin du XVII^e s. au plus tôt. Les analyses archéomagnétiques effectuées par Ian G. Hedley (Université de Genève, Dépt. de Minéralogie) sur les fours 2, 3 et 4 semblent même permettre de resserrer ces datations : elles livrent en effet des résultats très cohérents (1630-1700 AD ; 1620-1680 AD et 1610-1700 AD), que ne contredit pas l'examen du maigre matériel céramique récolté.

Daniel Castella et François Eschbach

Investigations et documentation : F. Eschbach, Archéodunum SA, Gollion.

COPPET – District de Nyon – CN 1281 504 080 / 130 150

M *L'église et l'ancien couvent dominicain*

Comptant parmi les plus jeunes établissements des ordres mendiants sur sol suisse, et fondé à l'initiative d'Amédée de Viry, le couvent dominicain de Coppet présente la rare particularité d'avoir été installé en plein tissu urbain, à l'extrême fin du XV^e s. Ainsi, plusieurs édifices publics (un hôpital et la chapelle qui en dépendait) et privés durent-ils être démolis pour permettre la construction de la nouvelle église et des bâtiments conventuels qui s'ouvraient sur un petit cloître. Ces derniers ont conservé une partie de leurs anciennes structures sur les deux maisons qui côtoient l'église, dénommées actuellement le « Clos du Temple » et le « Vieux Couvent ».

Une monographie présente les résultats des investigations menées dès 1973 dans cet ensemble à l'occasion de sa restauration. L'étude des sources historiques et de l'architecture des monuments met en évidence l'intérêt de l'église dominicaine de Coppet, qui s'avère être l'un des édifices conventuels les plus importants et les mieux conservés du Moyen Âge tardif en Suisse. Des études complémentaires présentent la restauration des bâtiments et de certains éléments (la porte principale du XV^e s., les orgues), ainsi que l'analyse anthropologique des nombreuses sépultures dégagées dans le temple.

Publication : Peter EGGENBERGER, Philippe JATON, Marcel GRANDJEAN, « L'église et l'ancien couvent dominicain de Coppet », avec des contributions de Evelyne LEEMANS, Monique BORY et Hérald CHATELAIN, in *CAR*, n° 68, Lausanne, 1996, 151 p.

CORCELLES-PRÈS-CONCISE – District de Grandson – CN 1183 544 450 / 188 350

Ha *Sous-le-château – Établissement rural*

Les sondages archéologiques préliminaires effectués sur le tracé de la future voie ferrée (Rail 2000) ont localisé de nombreuses traces d'occupations protohistoriques dans la pente et sur les reliefs qui dominaient la zone riveraine entre Onnens et Concise. Les vestiges de ces habitats supposés sont souvent fort discrets, du fait des phénomènes d'érosion et de colluvionnement auxquels ils ont été soumis.

Une fouille archéologique en surface a été décidée pour l'un des sites les plus étendus (plus de 7000 m²), qui montrait la présence de structures aménagées. La plus grande partie du site était par ailleurs condamnée à disparaître par les travaux de Rail 2000.

Fig. 5. CORCELLES-PRÈS-CONCISE – Sous le Château. Fouille et relevé d'un empierrement du début de l'Âge du Fer. (Photo Christian Falquet – MHAVD)



La phase principale de l'intervention s'est déroulée au cours de l'année 1996, sous la direction de Christian Falquet. Elle a mis au jour sur près de 2500 m² l'organisation de deux enclos rectangulaires délimités par des fossés. Les sols à l'intérieur de ces enclos sont renforcés par des empièvements de densités variables (fig. 5), ponctués par divers aménagements (fosses, trous de poteau, dallages circulaires, concentrations d'objets, etc.). Des ornières marquant le passage de chars ont été relevées.

Ces premiers résultats, dont l'étude se poursuit, indiquent que l'essentiel de ces aménagements est distinct de l'habitat et des constructions rurales proprement dites, lesquelles sont vraisemblablement situées en dehors du périmètre exploré.

L'occupation se rattache au début de l'âge du Fer, par la céramique et par quelques objets métalliques.

Dans une partie de l'ensellure où s'étend le site, des traces d'occupation et des structures plus anciennes ont été observées à un niveau plus profond, sans être très précisément datées pour l'instant.

Investigations et documentation : C. Falquet, MHA.

ESSERTES – District d'Oron – CN 1224 550 650/158 430

N *Pierre du dos à l'âne – Menhir préhistorique*

Cité comme borne-frontière dès le XVI^e s. et sans doute en usage analogue depuis bien plus longtemps, le bloc erratique dit « Pierre du dos à l'âne » a toujours constitué un élément marquant du territoire. Après avoir délimité la seigneurie de Haut-Crêt, il jalonne la frontière des communes d'Essertes (VD) et d'Auboranges (FR). Les lettres V et F gravées sur chacune de ses faces attestent également sa fonction de borne cantonale.

Ce témoin des temps glaciaires, de taille respectable (5.6 x 1.5 x 1.8 m, 25 tonnes environ), est un calcaire siliceux conglomératique, arraché aux Alpes valaisannes. Depuis des millénaires, posé sur sa tranche latérale, il reposait paisiblement au flanc d'un vallon de la Haute-Broye, quand sa présence fut jugée insupportablement encombrante, dans le nouvel état parcellaire créé par l'entreprise d'améliorations foncières qui affectait cette région.

Passant outre aux recommandations du conservateur vaudois de la nature, qui rappelait la protection légale dont jouissent de tels monuments naturels, le bloc fut enlevé de son emplacement et enseveli en territoire fribourgeois.

Il convient de rendre hommage à la ténacité de l'ancien syndic d'Essertes, M. F. Hildbrand qui s'inquiéta de sa disparition, s'insurgea contre un tel

procédé, obtint l'exhumation du bloc et sa remise en place à 90 m au nord-ouest de l'emplacement précédent. Cette nouvelle situation en fond de vallon, proche du ruisseau du Parimbot, maintenait la Pierre du dos à l'âne à nouveau allongée au sol, à l'abri des activités agricoles. La propriété de l'objet se trouva partagée entre les deux communes, dans une parcelle d'une quinzaine de mètres carrés créée à cette effet, qui impliqua une modification de la frontière cantonale.

L'examen du bloc par les géologues Jacques-Henri Gabus et Marc Weidmann, en septembre 1992, est à l'origine d'une nouvelle détermination de cet objet comme mégalithe néolithique, détermination confirmée et précisée par le préhistorien Jean-Louis Voruz dans un rapport du 14 juin 1993 : « Comme caractères mégalithiques probants, on peut retenir la forme biseautée de la base et surtout l'aménagement sommital par bouchardage, avec des traces très nettes de piquetage sur les trois arêtes, qui dessinent un épaulement tout à fait semblable à celui du plus grand menhir d'Yverdon ».

Le bloc du « dos à l'âne » étant promu au rang de monument de la préhistoire et devenu de surcroît le plus grand menhir répertorié en Suisse, les services des archéologies cantonales fribourgeoise et vaudoise ont uni leurs efforts pour donner une meilleure situation à cet objet de préoccupation archéologique commune.

Suivant le modèle des interventions analogues conduites à Yverdon et Lausanne-Vidy, le mégalithe a été remis en position verticale, le 30 mai 1996, avec la collaboration des communes concernées (fig. 6). Denis Ramseier, archéologue préhistorien au service archéologique cantonal de Fribourg, a mené à bien cette entreprise, financée par les deux cantons. Le menhir marque dorénavant de sa stature impressionnante un des angles sud-ouest du canton de Fribourg. Cette opération n'a donné lieu à aucune autre découverte archéologique, tous les vestiges liés à son implantation primitive ayant été certainement détruits au cours des tribulations précédentes.

La datation néolithique du mégalithe ressort donc uniquement de sa typologie.

Publication : Denis RAMSEIER, « Le menhir d'Essertes – Auboranges », in *AS*, n° 19, 1996, p. 133.

GRANDSON – District de Grandson – CN 1183 539 480/184 550

M *Mur de braie de la ville*

Un plan de quartier étant projeté pour le côté nord de la place du Château, la section MHAVD a requis des sondages préalables afin de confirmer la



Fig. 6. ESSERTES – La Pierre du dos à l'âne a retrouvé son statut de menhir en 1996. (Photo MHAVD)

présence des murs de fortification de la ville et pour évaluer l'impact du projet sur ceux-ci.

Trois sondages ont été effectués mais un seul s'est révélé positif.

Le mur de braie a été repéré, large de plus d'un mètre. Il est construit en gros moellons parfois bréchés. Le remplissage du mur est composé de plus petits boulets, le tout étant lié par un mortier de chaux jaune. Deux assises ont été observées.

Cette découverte vient confirmer l'hypothèse de Daniel de Raemy concernant la présence d'un mur de braie rejoignant l'extrémité nord-ouest de la porte dite « Près du Château ». En revanche, un troisième sondage exécuté sur la place, selon l'alignement supposé, s'est révélé négatif. Un changement de direction du mur de braie vers la porte doit être recherché plus à l'ouest qu'indiqué sur le plan publié (voir : Daniel de RAEMY, « Grandson VD, le bourg et le château », in *Guides de monuments suisses SHAS*, Berne, 1987, p. 9).

François Francillon

Investigations et documentation : F. Francillon, MHA VD.

GRANDSON – District de Grandson – CN 1183 539 250 / 184 300
M *Ancien buffet de la Gare – Cimetière du couvent des Cordeliers*

Lors de transformations dans le rez-de-chaussée de l'ancien buffet de la Gare de Grandson, des ossements humains épars ont été mis au jour, ainsi qu'une tombe en pleine terre en partie intacte contenant le squelette d'un adolescent. Cette découverte, suivie d'une recherche dans la documentation historique, a confirmé que cette sépulture faisait partie de l'ancien cimetière du couvent des Cordeliers, situé hors les murs, du côté sud-ouest de la ville proprement dite. Ce couvent, fondé en 1289 comprenait une église au nord, le chœur étant flanqué d'un clocher, seul vestige qui en subsiste, et de bâtiments conventuels entourant un cloître utilisé comme cimetière dès la fondation. Ce cimetière fut utilisé par la ville de Grandson jusqu'en 1819.

François Francillon

Investigations : Archéodunum S.A.

Rapport : François MENNA, Daniel de RAEMY, *Grandson. Nécropole du couvent des Cordeliers. Rapport des investigations archéologiques*, Gollion-Yverdon, avril 1996.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 55/152 300
N-B *Vidy – Musée romain – Tombes préhistoriques*

Les fouilles effectuées à l'occasion de la construction du nouveau musée (voir *RHV*, 1993, pp. 169-170) ont donné lieu à une synthèse générale, par les responsables des investigations.

Rapport : Patrick MOINAT, Sylvie BERTI, *Le site du « Musée romain » à Vidy (Lausanne, VD). Rapport final. Intervention 1992*, MHA VD, août 1996.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 460/152 840
M *Rue de la Cité-Derrière n^{os} 20 à 28 – Maisons médiévales*

La réaffectation au logement des bâtiments administratifs de la Cité s'est poursuivie dès 1995 dans un pan important de cette rue, occupé jusqu'alors par la police cantonale. La reconstruction complète des numéros 20 et 22, dans les années 1960, a fait disparaître tout élément ancien en sous-sol. Le nouveau terrassement a rafraîchi les coupes bordant l'emprise des bâtiments, qui ont pu être relevées sur une longueur de 35 m et une hauteur de 2 m au maximum ; elle n'ont révélé à l'est que quelques fosses à fonction indéterminée, plusieurs coulisses évacuant les eaux par des chantepleures traversant le mur de ville et de terrasse, l'une en trop-plein d'une fosse de latrines de 1 par 1.5 m de vide intérieur, en quartiers de molasse et boulets, à l'angle nord-est du numéro 22 ; son remplissage a livré quelques tessons du XIX^e s. Le sommet de la moraine, ici sous forme d'un limon argileux très compact, a été relevé à l'est entre 534 m au nord et 533 m au sud, à l'ouest entre 535.40 m au nord et 533.80 au sud, immédiatement sous le niveau des pavés, ce qui pourrait indiquer son rabotage.

L'ancienne Caserne de gendarmerie : une riche demeure du XVI^e s.

En revanche, les travaux de rénovation à l'ancienne caserne de gendarmerie, au numéro 28, ont dégagé des vestiges significatifs de maisons médiévales. En effet, si la façade actuelle sur rue a été banalisée autour de 1900, il n'en va pas de même à l'arrière, où quatre façades distinctes sont encore clairement lisibles, ni à l'intérieur, où les anciens murs mitoyens sont conservés. La largeur des parcelles est de 4 m au nord (fig. 7, n^o 1), 9 m (fig. 7, n^o 2), puis 8 m pour les deux parcelles méridionales, leur profondeur passant de 9 au nord à 16 m au sud (fig. 7, n^o 3 et n^o 4). Les murs mitoyens, dont le doublage est prévu, n'ont pour l'essentiel pas été piqués. Une porte à

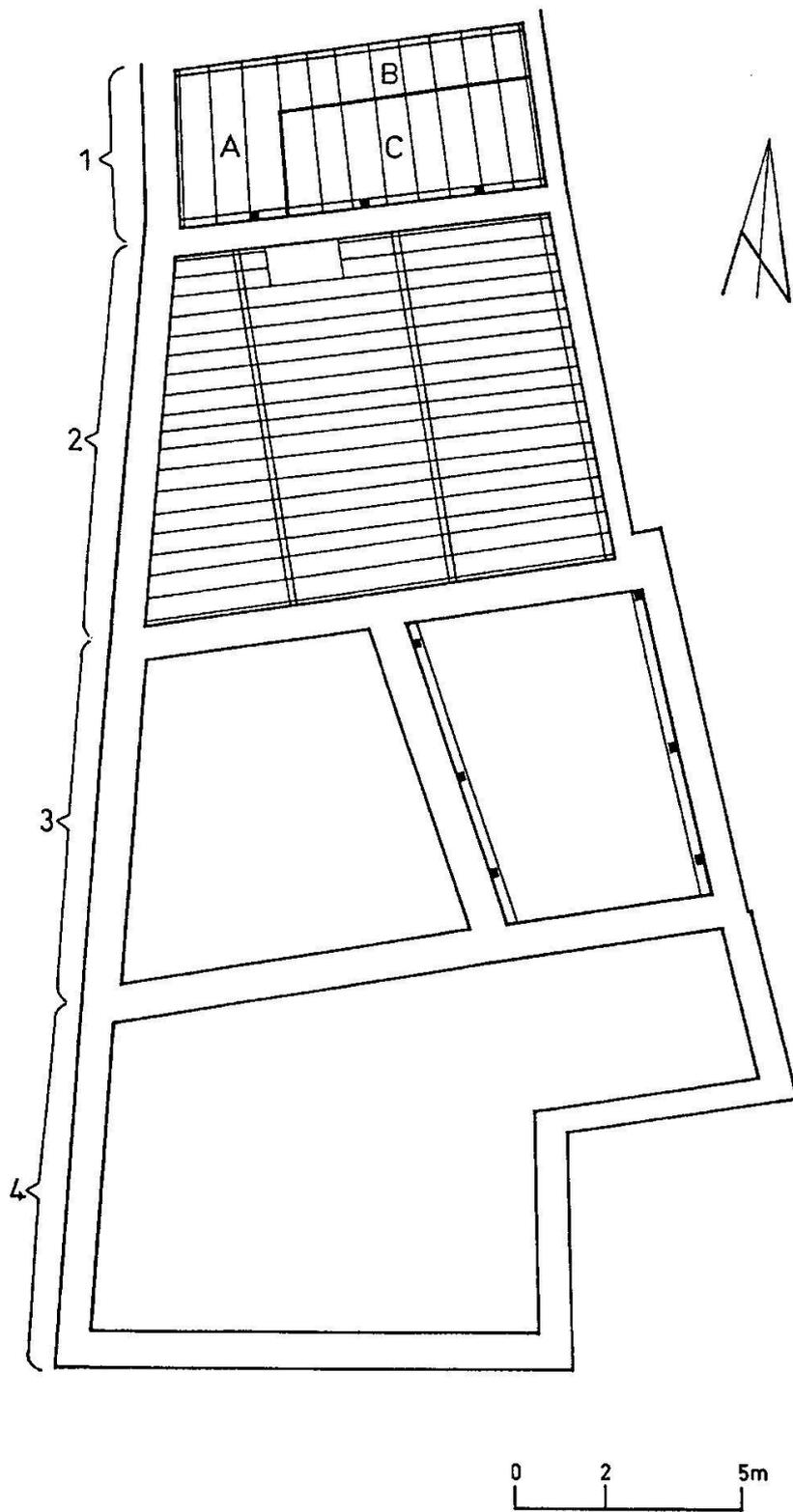


Fig. 7. LAUSANNE – Cité-Derrière n° 28. Plan du premier étage de la maison d'Amblard de Gerbaix (1522). 1A: dégagement; 1B: corridor ou escalier; 1C: chambre; 2: grande salle. (Dessin Colette Grand, BAMU)

encadrement en molasse, voûtée en arc plein cintre, est apparue dans le mur séparant les deux maisons au nord. Elle a dès lors pu être percée dès 1439, date de la première unification de ces édifices par le chanoine Guillaume Cochard, la seconde intervenant en 1519 par le protonotaire apostolique Amblard de Gerbaix, qui la reconstruisit à grands frais comme l'indique Marcel Grandjean.¹

Si le rez-de-chaussée, sans doute à vocation utilitaire, n'a guère livré d'éléments spectaculaires, alors qu'à l'étage, unique à l'origine, l'organisation au XVI^e s. des deux maisons nord a pu être reconnue malgré des transformations très lourdes à l'époque administrative, avec le remplacement des solivages par des dalles en béton dans les deux bâtiments méridionaux. Le bâtiment sud (fig. 7, n° 2) n'est à l'origine occupé que par une grande salle trapézoïdale de 8 m de côté, s'élargissant à 10 m au sud. Elle est couverte par un solivage à la française avec trois poutres brutes portant une planche forte de 10 cm, à chanfrein avec adoucissement contre les murs mitoyens ; l'effet massif de ces supports est atténué par des planchettes prolongeant l'arête supérieure du chanfrein en légère oblique vers le haut, à la façon d'un caisson. L'ensemble a été daté de 1522.² Cette vaste salle prenait le jour à l'est par deux grandes fenêtres à meneau de 1.60 par 2 m de hauteur ; l'encadrement présente une mouluration en gorge avec une accolade au linteau, doublé à l'origine par une croisée disparue dont l'amorce est bien lisible dans les piédroits. À l'ouest, comme indiqué plus haut, la façade a été reconstruite, ce que montre aussi l'absence de poutre de rive, présente en revanche contre la façade opposée. Une subdivision en pan de bois intervient en 1604, créant deux chambres à l'est, desservies par un corridor contre la façade opposée. Les poutres sont moulurées en griffes de chat.

Les dimensions initiales de cette pièce, de près de 80 m² de plancher, contrastent très fortement avec celles de la dernière parcelle au nord, qui en atteint tout juste le tiers, soit moins de 30 m² ; il s'agit bien là de la superficie ancienne, comme l'indique la répartition du décor peint et de la mouluration, beaucoup plus riches que ceux de sa grande voisine ; cette répartition traduit également une subdivision d'origine en trois locaux distincts, avec un dégagement côté rue de 3.50 par 2.50 m de profondeur (fig. 7, A), prolongé contre la paroi nord par un corridor, ou l'escalier, large de 1 m et long de

¹ Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, tome III, « La ville de Lausanne: édifices publics (II), quartiers et édifices privés de la ville ancienne », Bâle, 1979, pp. 154-155

² Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, *Bâtiment 28 Cité-Derrière – CH-Lausanne (VD)*, manuscrit dactylographié de mai 1996, déposé aux MHA VD, Réf. LRD96/R4132. Dates d'abattage en automne-hiver 1519-1520 et 1521-1522.

5.50 m (fig. 7, B), enfin une chambre de même longueur, large de 2.50 m seulement (fig. 7, C).

Les poutres de rive, brutes, sont supportées par des corbeaux en molasse sculptés ancrés dans le mur mitoyen sud, et par des piliers maçonnés remplaçant au nord le mitoyen démoli lors de la construction de l'École de chimie. Ce chantier n'a pas empiété sur la maison, comme l'indiquent les badigeons anciens, rencontrés uniquement sur les faces intérieures et inférieure des solives comme de la poutre de rive de ce côté. Celle du sud porte d'abord une forte corniche moulurée en gorge flanquée de tores, avec amortissement contre les façades, en appui des solives à moulure en tore à listel entre deux gorges, amortie contre le mur mitoyen et la cloison disparue, sans doute en planches avec une corniche symétrique, à juger de l'absence de rainures ou de mortaises dans les solives. L'extrémité occidentale de la chambre est exprimée par la mouluration sur le seul côté intérieur de la solive. Dans cette pièce, les faces des solives présentent une rainure en légère oblique vers l'intérieur, pour des planchettes lambrissant une manière de berceau. L'abattage de ces bois n'est pas antérieur à 1514³, et sa mise en œuvre doit remonter au même chantier que la salle précédente.

Ces deux salles présentent, en réduction, le modèle de répartition bien connu dans les châteaux médiévaux, avec la grande salle et la chambre privée. Ce couple *aula magna* et *camera* ou *stupa*, considéré comme caractéristique de la demeure noble, paraît en fait correspondre à la structure de base de l'habitation médiévale en général, comme nous l'avions déjà observé dans la maison vigneronne du couvent de Lutry.⁴

Le décor peint

Le décor peint conservé dans cette maison a constitué une surprise majeure : si le plafond de la grande salle n'a jamais reçu qu'un éventuel enduit rouge, la partie supérieure d'un décor pariétal y a été reconnue, avec un drapé rouge, blanc et anthracite ; la frise est ornée d'inscriptions en caractères gothiques inscrites dans des phylactères tenus par des personnages ailés en pied ou annoncés par des portraits de profil en médaillon (fig. 8) ; certains aspects de ce décor évoquent celui, Renaissance, du château Saint-Maire

³ *Ibid.*

⁴ François CHRISTE, « Une maison gothique à Lutry » in *Nachrichten des Schweizerischen Burgenvereins*, vol. 18, n° 2, pp. 66-72. Id., « La maison médiévale », in Gilbert KAENEL, Pierre CROTTI (éd.), *Archéologie du Moyen Âge – Le canton de Vaud du V^e au XV^e siècle*, Lausanne, 1993, pp. 54-55.



Fig. 8. LAUSANNE – Cité-Derrière n° 28. Décor peint conservé dans la grande salle: inscriptions en caractères gothiques dans des phylactères annoncés par des profils en médaillon. (Photo Rémy Gindroz, Lausanne)

voisin.⁵ On peut également voir ici la représentation de façades de maison, avec notamment des fenêtres à croisée du même type que celles qui éclairent ces peintures. La décoration est encore mieux conservée et plus riche dans la petite chambre voisine, puisque les moulures du solivage sont relevées par les mêmes couleurs rouge, blanc et anthracite. Le plafond et les faces des solives sont richement décorés de motifs floraux au pochoir, imitant des caissons sur le plafond. La même gamme chromatique a été utilisée pour le décor de draperies dégagé sur la paroi sud. Plusieurs phylactères accueillant des inscriptions ont également été retrouvés, y compris dans l'étroit corridor au nord. Ce décor, complété après la Réforme par des motifs floraux en grisaille, est exceptionnel pour notre région.

Le projet affectait cette tranche de la maison à l'escalier desservant les futurs appartements, impliquant la démolition du solivage décoré ; fort heureusement, une variante plus respectueuse a pu être trouvée par les architectes, qui maintiendra visible l'essentiel de cet extraordinaire ensemble.

⁵ Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, tome I, « La ville de Lausanne: introduction, extension urbaine, ponts, fontaines, édifices religieux (sans la cathédrale), hospitaliers, édifices publics (I) », Bâle, 1965, pp. 367-369.

Administration et patrimoine

Comme le constatait Marcel Grandjean en 1979 déjà⁶, l'installation du centre administratif du nouveau canton s'est traduite par de sinistres séquelles dans le tissu urbain le plus ancien de la ville, saccageant allègrement nombre de maisons médiévales. Les cas de démolition complète sont nombreux, comme ici aux numéros 20-22 de la Cité-Derrière ; il en est d'autres, pourtant, comme ici, à la maison Carbon⁷ ou à la maison Gaudard⁸, où la transformation a obéi à des principes d'économie remarquables : pour l'essentiel, seules les structures porteuses gravement détériorées ont été remplacées, ou les façades modernisées ; ainsi, malgré des transformations très lourdes, comme ici l'éventrement incongru de la façade orientale de la tranche nord pour ajourer un bureau annexe à l'École de Chimie de 10 m² au sol. L'espoir est donc grand de voir le passé de la Cité éclairé d'un nouveau jour avec les transformations prévues aux numéros 16 et 18 de la rue, comme dans le pâté compris entre la Cité-Devant et la ruelle du Lapin-Vert, qui doivent également retourner à la vie civile.

François Christe

Investigations et documentation : F. Christe, C. Grand, BAMU, Lausanne.

Décor peint : Atelier Jozef Trnka, Lausanne.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 580/152 480
M – AP *Quartier du Rôtillon*

L'ambitieux projet de reconstruction du quartier du Rôtillon, aujourd'hui en plein centre-ville, prévoit notamment l'excavation de la grande place moderne située entre la courbe du cours ancien du Flon et son nouveau lit, sous la rue Centrale. Cet espace, soit la rangée sud de l'ancienne « Rue du Pré », densément bâtie jusqu'en 1920, a fait l'objet de sondages en 1995, qui avaient révélé la conservation des maçonneries sur une hauteur de 2 à 3 m. La décision a donc été prise de fouiller le secteur avant le début des travaux de reconstruction (fig. 9). C'est la Ville de Lausanne qui a assuré la partie technique de ce chantier.

⁶ Marcel GRANDJEAN, *op. cit.*, tome III, p. 111.

⁷ Rue de la Cité-Devant N° 11 ; voir Marcel GRANDJEAN, *op. cit.*, tome III, pp. 119-123.

⁸ François CHRISTE (Archéotech), *Lausanne - Place de la Cathédrale N° 6 - Analyse archéologique de la maison Gaudard - Rapport préliminaire*, manuscrit dactylographié de décembre 1991, déposé aux MHA VD, p. 26.



Fig. 9. LAUSANNE – Quartier du Rôtillon. Vue générale des fouilles vers la colline de Bourg. Au pied des maisons, la courbe formée par l'ancien cours du Flon. (Photo Rémy Gindroz, Lausanne)

L'ampleur de la parcelle, de 75 par 20 m au plus large, est exceptionnelle dans un centre urbain. Un secteur de 10 par 15 m a encore pu être fouillé sur la rive gauche. Une bonne douzaine de maisons ont ainsi pu être partiellement dégagées, à la notable exception des façades nord, ensevelies sous la rue Centrale.

Un quartier au bord de l'eau

La « bannière » médiévale du Pont, où des maisons sont citées en 1238⁹, tient son nom de l'ouvrage qui franchissait le Flon, reliant les « bannières » de Bourg et de la Palud et, plus loin, la ville à l'Italie, à la France et à l'Europe du Nord. Ce pont joue donc un rôle essentiel dans la voirie lausannoise¹⁰, sans doute bien antérieur à sa première mention, pour des réparations d'ailleurs, en 1550 seulement.¹¹ La bannière accueille une place de marché avec des halles attestées dès la fin du XIV^e s., embryon de l'Hôtel de ville de 1560.¹² Perpendiculairement à cet axe routier, en amont, les maisons

⁹ Marcel GRANDJEAN, *op. cit.*, tome III, p. 252.

¹⁰ Georges NICOLAS, Bernard APOTHÉLOZ, « Lausanne étrangère à ses collines ? » in *Mémoire Vive - Pages d'histoire lausannoise*, n° 4, 1995, pp. 89-102.

¹¹ Marcel GRANDJEAN, *op. cit.*, tome I, pp. 127-128.

¹² *Idem*, pp. 380-381.

s'établissent le long du Flon, à ciel ouvert jusqu'au XIX^e s., dans une vallée dominée de plusieurs dizaines de mètres par les collines de la Cité et de Bourg. La présence de l'eau offre de nombreux usages : elle alimentait les étuves, lieux d'hygiène et de plaisir au Moyen Âge¹³, ainsi que, par des biefs dérivés du cours principal, les roues des moulins, mentionnés dès 1232¹⁴, comme celles des forges, scieries de bois et de marbre, filatures, teintureries, pilons et autres foules, au total plus de cinquante vers 1830.¹⁵ La rivière servait également d'égout, seule fonction conservée aujourd'hui, notamment pour les boucheries, dont les sous-produits étaient traités dans les tanneries. L'émergence des tendances hygiénistes au XIX^e s. fera progressivement disparaître la rivière dès 1836. Le quartier décline dès lors et l'enquête Schnetzler¹⁶, à la fin du siècle, décrit des maisons surpeuplées, avec de nombreux problèmes sanitaires et sociaux. L'assainissement sera massif, avec la démolition complète des maisons de la rue du Pré, en 1920-1921 pour la partie fouillée, entre 1931 et 1938 pour la rangée nord.¹⁷

Les maisons fouillées

Il n'est pas possible de décrire ici dans le détail chacune de ces maisons, modifiées de manière parfois fort importante au cours des siècles. Elles présentent toutes le plan allongé et étroit caractéristique du parcellaire médiéval, à l'exception des deux de l'extrémité orientale de la fouille. La proximité de l'eau n'a pas été sans conséquence sur leur emprise : à l'origine en effet, elles étaient toutes prudemment construites à quelques mètres en retrait de la rivière, aux crues dévastatrices¹⁸, tout comme la machinerie des usines citées plus haut. Le torrent canalisé, les constructions ont pu s'étendre sur l'ancienne berge, avec la création souvent d'un nouvel accès de ce côté, dont témoignent plusieurs escaliers, après le voûtage qui a transformé le cours d'eau en « Rue du Flon ». Une seconde conséquence de cette canalisation consiste en l'excavation des maisons pour créer un véritable sous-sol, qui a fait irrémédiablement disparaître toute trace des couches d'occupation antérieures ; elle a été systématiquement observée. Le premier niveau de circulation, fossilisé dans la maçonnerie des murs mitoyens, était posé sur

¹³ Eugène OLIVIER, « Étuves lausannoises au Moyen Âge » in *RHV*, 1945, pp. 1-28.

¹⁴ Marcel GRANDJEAN, *op. cit.*, tome III, p. 74.

¹⁵ Paul-Louis PELET, « La Feuille d'Avis de Lausanne, miroir de l'économie vaudoise: 1762-1850 », in *BHV*, XXXIII, Lausanne, 1962, pp. 99-226.

¹⁶ André SCHNETZLER, *Enquête sur les conditions du logement*, Lausanne, 1896, et *Supplément*, Lausanne, 1899.

¹⁷ Marcel GRANDJEAN, *op. cit.*, tome III, p. 263.

¹⁸ Marcel GRANDJEAN, *op. cit.*, tome I, p. 381.

les boulets de la moraine limono-argileuse très compacte ; il a été dès lors abaissé d'un mètre dans la règle, parfois du double, jusqu'au socle de molasse, presque au fil d'étiage du Flon. Ces nouvelles caves ont parfois été voûtées en brique, dont la naissance a été observée plusieurs fois. L'optimisme qui a présidé à ces travaux était bien excessif, comme l'indiquent le foisonnement des rigoles de drainage et le recomblement postérieur de nombreux locaux.

La principale tannerie

C'est la deuxième parcelle à compter depuis l'est qui a livré la plus forte concentration de structures à vocation artisanale, soit des fosses creusées dans le socle de molasse ; celles-ci, ou des bassins en brique de terre cuite, au nombre total d'une trentaine, ont été relevées dans le sous-sol de presque toutes les maisons dégagées. La largeur, ici de 7 m, correspond au double de celle relevée dans les parcelles en aval ; elle résulte de la suppression d'un mitoyen, repérable par les têtes de murs redressées aux deux extrémités de la maison et par une colonne en appui vertical intermédiaire, reposant sur une base sculptée octogonale.

Dans le premier état identifié (fig. 10.1), la travée orientale compte trois fosses de plan carré, et sa voisine, quatre de plan circulaires, de 1.50 à 2.80 m de côté ou de diamètre. Leur profondeur maximale peut être restituée à 2.40 m. Par la suite, les fosses à l'est ont été en partie comblées par des aménagements similaires, de plan quadrangulaire plus petit avec 1.20 à 2 m de côté (fig. 10.2). En troisième étape, les fosses à l'ouest ont été remplacées par cinq bassins quadrangulaires en brique semi-enterrés, de 1 à 1.50 m de côté (fig. 10.3). Les fosses des deux premières étapes sont creusées dans le socle de molasse ; leur étanchéité est assurée par une couche d'argile jaunâtre, isolant une cuve en planches de bois jointes par de nombreuses et fortes crosses métalliques. L'assemblage a été réalisé hors des fosses, comme l'indique la position des têtes, à l'extérieur. Malgré un médiocre état de conservation des bois, une datation autour de 1650 a pu être obtenue pour le premier état, vers 1750 pour le deuxième¹⁹ ; c'est une trouvaille monétaire dans le comblement de cette étape, frappée à l'effigie de Napoléon III dans les années 1850, qui donne un *terminus* pour la troisième.

Cette réduction de la taille des fosses paraît traduire matériellement les données de l'histoire économique qui relève, au moins en milieu urbain, un

¹⁹ Christian et Alain ORCEL, Jean TERCIER, *Fouille du Rôtillon – Fond de cuve – CH-Lausanne (VD)*, Réf. LRD96/R4159, manuscrit dactylographié de septembre 1996, déposé aux MHA VD.

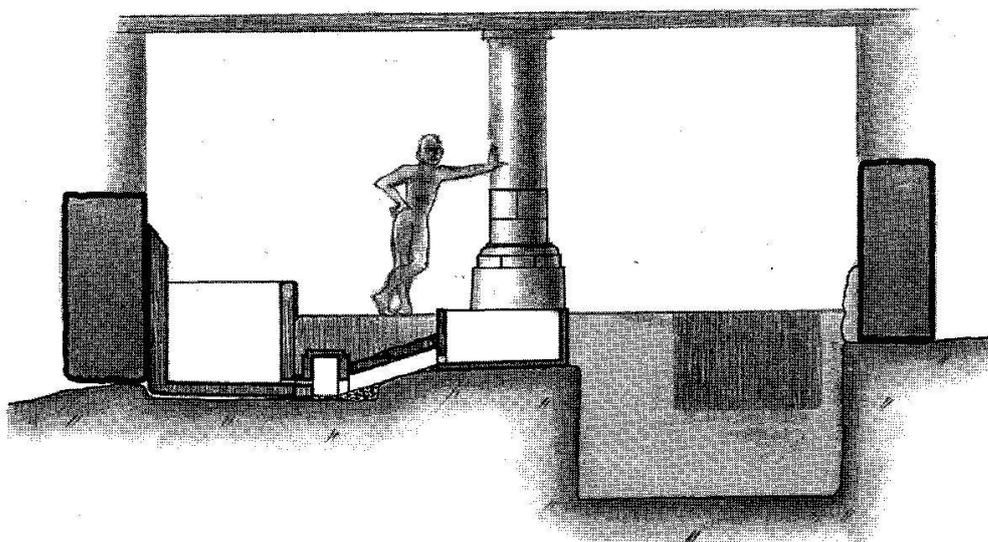
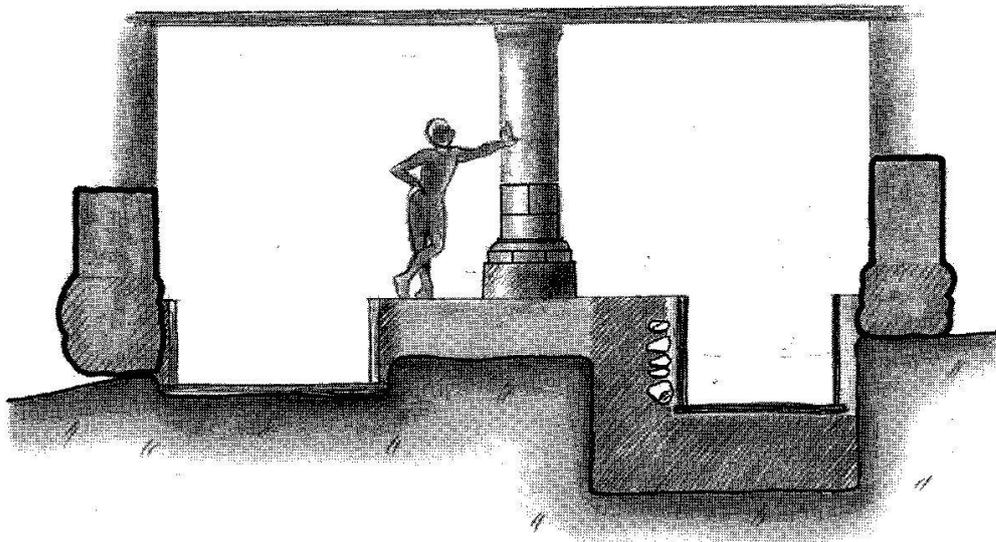
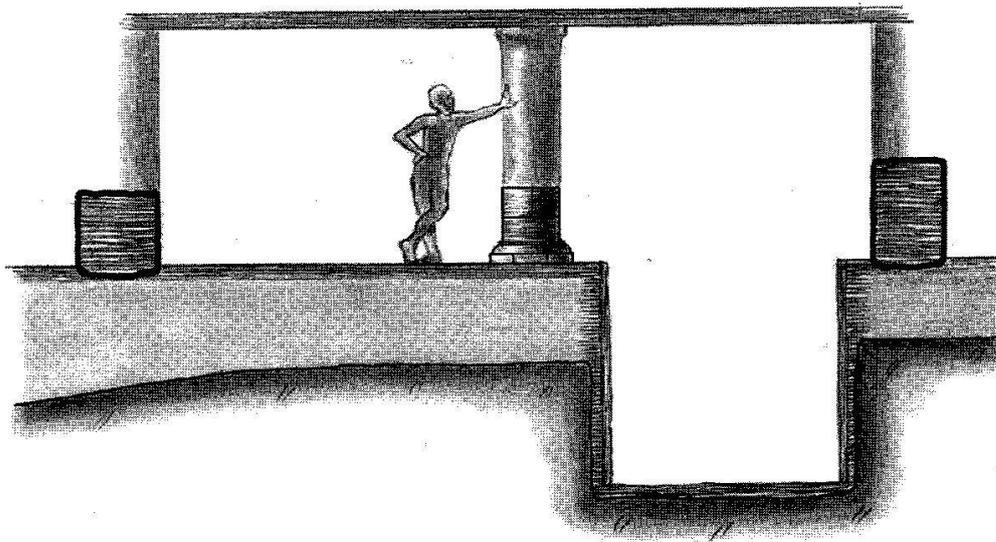


Fig. 10. LAUSANNE – Quartier du Rôtillon. Coupe schématique des fosses de la principale tannerie. En haut : état vers 1650 ; au milieu : état vers 1750 ; en bas : état avant 1850. (Dessin Colette Grand, BAMU)

progressif abandon du traitement des gros cuirs à semelles ou à courroies pour celui de peaux plus petites, à valeur supérieure.²⁰

Le matériel

Malgré une fouille en majeure partie mécanique avec évacuation immédiate des déblais, il a été retrouvé en très grandes quantités. Seul un premier inventaire a pu en être entrepris. Le lapidaire, soit l'équivalent de trente-cinq palettes CFF malgré un sévère tri à la source, a révélé des fragments d'architecture gothique, comme des encadrements à fort chanfrein ou moulure en gorge, à plusieurs reprises sur des meneaux, des tablettes moulurées, des tambours et des bases de colonnes, ou encore un linteau en accolade.

La céramique de poêle est représentée par de nombreux fragments blancs, sans décor, caractéristiques de la première moitié du XIX^e s., ainsi que par des catelles blanches à décor bleu du milieu du XVIII^e s.²¹ Le tout début du siècle précédent est attesté par des catelles moulées de feuilles d'acanthe en diagonale entourées de pointes de diamant. Des pièces de même type formaient le corps d'un poêle retrouvé pratiquement complet en comblement d'une des fosses de la tannerie. La frise inférieure est constituée de catelles à fort relief, décorées d'un lion ou d'un griffon affrontés. Des pièces identiques sont datées à Berne de la première moitié du XVI^e s.²² La récupération d'un poêle ne peut évidemment jamais être formellement exclue ; il faut pourtant noter que l'analyse d'un important dépotoir, au château de Prangins²³, a révélé la présence, pour l'essentiel, des seuls éléments galbés ; c'est donc sur les catelles planes que s'est porté l'intérêt des récupérateurs, alors que les deux formes sont ici présentes.

Le verre est représenté pour l'essentiel par des bouteilles, de formes et de couleurs très variées. A côté de celles pour le vin, le contenu de nombre d'autres est indiqué par des inscriptions sablées, pour l'eau gazeuse, la bière, le képhir lausannois, ou encore les préparations pharmaceutiques ; la

²⁰ Robert JACCARD, *La révolution industrielle dans le Canton de Vaud : étude d'histoire économique*, Lausanne, 1959, pp. 102-103.

²¹ Selon Mme Catherine Kulling, Conservatrice au MHL.

²² Eva ROTH KAUFMANN, René BUSCHOR, Daniel GUTSCHER, *Spätmittelalterliche reliefierte Ofenkeramik in Bern*, Berne, 1994, n° 210-211, p. 196.

²³ Le résultat de ces travaux sera prochainement publié dans les *CAR*.

provenance, souvent lausannoise, s'étend au reste de la Suisse et à différents pays d'Europe.

La vaisselle en terre cuite, du XIX^e s. pour l'essentiel, a été retrouvée en très grande quantité, avec de la faïence courante souvent à décor de lignes et d'ondes sur un fond uni (fig. 11), et une proportion importante de faïence fine et de porcelaine. À l'exception de quelques pièces nyonnaises ou genevoises, l'essentiel est importé, notamment de France et tout particulièrement de Sarreguemines, en Lorraine, mais également d'autres pays d'Europe et même de Chine. La présence de cette vaisselle onéreuse est surprenante dans un quartier réputé pauvre ; elle s'explique toutefois par la présence, sur la majorité des tessons, de petits logements pour des agrafes métalliques servant à réparer les récipients cassés ou fêlés. Une grande partie de ce matériel a été retrouvé dans le comblement des fosses mises au jour, désaffectées donc avant la démolition des maisons.

Enfin, le petit matériel est très varié : brodequins et escarpins de toutes pointures, bouteilles à parfum et pots à onguents divers, certes peu surprenants au « boulevard des cocottes »²⁴, médicaments, peignes, brosses à dents dans un quartier réputé sans hygiène, encriers dans presque toutes les parcelles attestant la pratique de l'écriture, etc., tous objets qui témoignent de la vie quotidienne du quartier.

Une fouille inutile ?

C'est là un grief plusieurs fois formulé à l'encontre de l'intervention au Rôtillon, au motif que les sources historiques et iconographiques suffiraient à la connaissance du quartier. À s'en tenir aux sources pourtant, le quartier, considéré dès 1824 comme « le moins beau et le moins agréable de la ville »²⁵, jouit d'une réputation exécrationnelle qui ne se démentira guère.²⁶ Plus clairement, cette réputation est principalement assise par l'enquête d'André Schnetzler de 1894, qui cible largement ses critiques sur le quartier, « où l'agglomération de la population est excessive ».²⁷ Il ne saurait être question, évidemment,

²⁴ *Bulletin du Conseil communal de Lausanne*, 3 décembre 1935, p. 1344, cité dans Geneviève HELLER, « *Propre en ordre* » – *Habitation et vie domestique 1850-1930: l'exemple vaudois*, Lausanne, 1979, p. 34.

²⁵ François RECORDON, *Manuel historique, topographique et statistique de Lausanne et du canton de Vaud*, Lausanne, 1824, p. 224, cité dans Marcel GRANDJEAN, *op. cit.*, tome III, p. 252.

²⁶ La rumeur prétend que Bessières aurait financé la construction du pont qui porte son nom pour éviter de traverser ces mauvais lieux. Voir aussi les arguments développés au Conseil communal en faveur de la démolition du quartier cités par Geneviève HELLER, *op. cit.*, pp. 34-35.

²⁷ André SCHNETZLER, *op. cit.*, p. 171.



Fig. 11. LAUSANNE – Quartier du Rôtillon. Terrines et pichet en faïence fine trouvés en comblement des fosses des tanneries, à glaçure brun foncé et décor blanc, jaune et vert. XIX^e siècle. (Photo BAMU)

de remettre en cause les tristes records que le quartier du Rôtillon obtient dans les tableaux de l'*Enquête*.²⁸ Force est pourtant de constater que Schnetzler, sur la base de préoccupations essentiellement hygiénistes, doit s'attaquer aux « marchands de sommeil » et aux spéculateurs, au fond à la propriété privée. L'argument doit donc être à la mesure de sa cible.

L'archéologie fournit une image bien plus nuancée de ce quartier : le lapidaire, par exemple, montre bien que l'architecture y est de qualité comparable à celle des autres quartiers ; il présente également de nombreux éviers et pierres à eau en pierre de Saint-Triphon, ainsi que des potagers de molasse à grilles en fonte, qui attestent l'existence de cuisines bien équipées. Les murs et les sols des maisons étaient revêtus d'enduits et de chapes de ciment, en parfait état malgré le temps. Sur un autre point fortement critiqué dans l'*Enquête*, la trouvaille dans plusieurs des parcelles de porcelaine sanitaire, comme de poignées et de couvercles de chasses d'eau, indique bien que la

²⁸ Classé premier ou deuxième pour l'insuffisance des latrines et de leur ventilation, la hauteur moyenne du logement (2.36 m !), le nombre de divorces, de délits, de maladies transmissibles ou le taux de mortalité infantile, entre autres; André SCHNETZLER, *op. cit.*, 1896 et 1899, *passim*.

modernisation des latrines a été réalisée en partie au moins, ce que confirme la présence de colonnes de chute en terre cuite ou en plomb, correctement raccordées au collecteur, contrairement à ce que dénonce Schnetzler²⁹ ; ses recommandations ne sont donc pas restées ici sans effet, ce qui paraît ne pas être de règle.³⁰ Enfin, à côté des verres de lampes à pétrole, la découverte d'isolateurs et de câbles montre que l'électricité a été installée, au moins localement, alors même que cette source d'énergie, onéreuse, est plutôt réservée aux nantis.³¹ L'ensemble des éléments mis en évidence par l'archéologie pondère donc largement l'image de squat moribond qui colle à ce quartier, vivant et actif jusqu'à sa condamnation.

François Christe

Investigations et documentation : Caroline Anderes, Véronique Bugnon, Valentine Chaudet, François Christe, Brigitte Demierre, Denis Genequand, Colette Grand, Didier Oberli, Alexandre Ogay, Boris Pajak, Dominique Poget, BAMU, Lausanne.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 120/152 590

M *Rues de la Louve et de Saint-Laurent – Vestiges médiévaux*

La poursuite de ce chantier³² a complété le dégagement du pont de la Palud³³, au carrefour entre la place du même nom et les rues de la Louve et de Saint-Laurent, ainsi que la fondation de constructions accolées à son arche. Le détail de ce point stratégique sur un axe routier essentiel sera donc précisé. La remontée de la fouille en direction de la rue Saint-Laurent a mis au jour une coulisse de 40 par 40 cm de section, en dalles de molasse pour sa partie la plus ancienne.

François Christe

Investigations et documentation : V. Chaudet, F. Christe, C. Grand, D. Oberli, BAMU, Lausanne.

²⁹ *Idem*, 1896, p. 64 et *passim*.

³⁰ Geneviève HELLER, *op. cit.*, p. 55: « ... dans les vieux immeubles, ceux-là justement que dénonçait l'enquête, les lieux d'aisance restèrent le plus souvent inchangés jusqu'à la démolition de l'immeuble... ».

³¹ *Idem*, pp. 50-51.

³² Voir *RHV*, 1996, p. 285.

³³ Marcel GRANDJEAN, *op. cit.*, tome I, pp. 126-127.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 995/152 490
AP *Avenue Secrétan – Dépotoir*

Lors de travaux de canalisation, la commune de Lausanne a signalé la présence d'un « puits » à l'angle de l'avenue de Béthusy et de l'avenue Secrétan.

Cet ouvrage est situé dans l'axe de l'avenue Secrétan et à l'aplomb des murs de propriété longeant l'avenue de Béthusy. Sur le plan Berney de 1827-31, il n'est pas signalé, mais sa position serait située dans l'axe de l'ancien chemin public menant en droite ligne à la tour Perdonnet.

Il s'agit en fait d'un dépotoir rectangulaire orienté nord-sud, de 80 cm de large, 180 cm de long et profond de 175 cm, construit en pierres bréchées, liées au mortier de chaux. La cuve est recouverte de grosses dalles de pierre. Elle comporte une ouverture rectangulaire, située à environ 120 cm sous la surface de la rue. L'accès au fond du dépotoir était rendu possible par la présence de quatre marches en pierre disposées l'une au dessus de l'autre sur la paroi ouest, larges de 20 cm et dépassant le mur de 15 cm. Dans la paroi nord et au niveau du fond du dépotoir, on peut observer l'arrivée d'un canal d'alimentation de 50/25 cm. Le fond, recouvert de limon et de 10 cm d'eau, n'a pas pu être observé. L'ouvrage a été remblayé.

Ce dispositif pourrait être lié aux aménagements créés par Vincent Perdonnet lors de la construction de la tour néogothique, dotée d'une cascade.

François Francillon

Investigations et documentation : F. Francillon, MHA VD.

LUCENS – District de Moudon – CN 1204 553 980/173 460
M *Château – Datation du donjon et analyse de son couronnement*

La réfection de la couverture du donjon³⁴ a été accompagnée d'une campagne de datation des bois conservés dans la tour.³⁵ Le solivage au-dessus du niveau de la porte haute remonte à 1275-1277, avec des remaniements

³⁴ Ici au sens courant du terme; voir Marcel GRANDJEAN, « Le château de Vufflens (vers 1415-vers 1430) – Notes sur sa construction, son esthétique et sa valeur défensive », in *Revue suisse d'Art et d'Archéologie*, vol. 52, 1995, cahier 2, pp. 100-101.

³⁵ Christian et Alain ORCEL, Jean TERCIER, *Donjon du château – CH - Lucens (VD)*, Réf. LRD96/R4048, manuscrit dactylographié de mars 1996, déposé aux MHA VD.

comme un sommier de renfort en 1383-1384 ou un remplacement de certaines pièces en 1620-1621 (date donnée avec réserves) ; le niveau supérieur suit en 1277-1279, tout comme la poutraison sous l'échauguette émergeant en toiture.

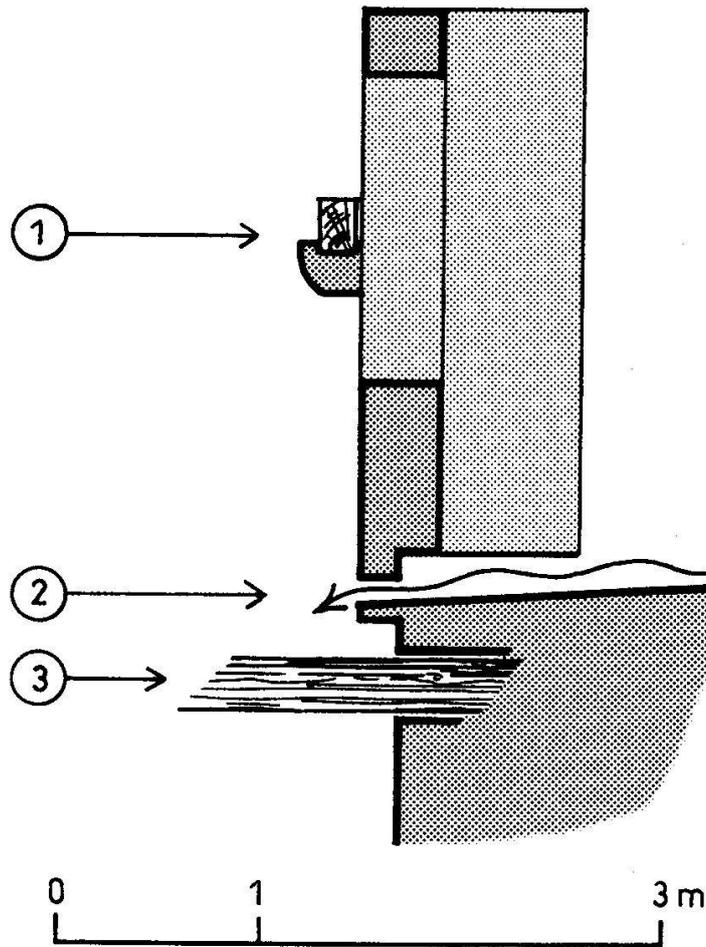
La charpente à poteaux actuelle remonte à 1459-1460 ; elle repose toutefois sur une sablière cintrée qui présente les mortaises inutilisées d'un mode de couverture précédent, de 1311-1312. A noter enfin que des poutres en soutènement d'un escalier antérieur à l'actuel ont été datées de 1247-1248. Malgré leur mise en œuvre lors de la construction de la tour, il paraît délicat, sur base d'arguments typologiques comme la forme des archères notamment, en croix avec une niche rectangulaire³⁶, d'y lire une première étape de construction, puisque la maçonnerie est à première vue très homogène ; un autre indice de remploi a été rencontré dans le solivage au sommet de la tourelle d'escalier, avec deux groupes de dates d'abattage en 1247-1248 et 1278-1279.

L'analyse archéologique, quant à elle, a montré que les orifices visibles dans le parapet de la tour ne correspondaient pas à un hourd continu, comme le voulait l'hypothèse courante, mais à des chantepleures évacuant les eaux d'un premier couronnement avec chemin de ronde à ciel ouvert, une toiture tronconique de type Orbe recouvrant sans doute le seul vide de la tour. Cette fonction est parfaitement démontrée par le rétrécissement marqué de l'extrémité extérieure des chantepleures, qui passent d'une section carrée de 30 cm de côté à l'intérieur à un arc de cercle large de 25 cm et haut de 10 cm seulement en façade. Pour éviter les dégâts dus aux infiltrations des eaux pluviales, ce chemin de ronde était couvert par des dalles en grès de la Molière concaves. Devenu inutile après la couverture complète de 1312, ce dallage a été largement disloqué et certains blocs réutilisés, notamment en soutènement des poteaux renforçant la charpente.

Les défenses en saillie, au niveau du couronnement, se limitent donc à quatre bretèches portées par des poutres en bois, qui remontent à la construction du donjon³⁷ (fig. 12). Dans la partie supérieure, elles sont arrimées aux merlons adjacents par des consoles en pierre. Visuellement, le parallèle le plus familier est celui de la tour de l'Ale à Lausanne, dessinée par David Buttet en 1638.

³⁶ Daniel de RAEMY, *Le château d'Yverdon – Histoire et architecture*, monographie à paraître en 1998.

³⁷ Date d'abattage des bois aux environs de 1279 ; Christian et Alain ORCEL, Jean TERCIER, *Donjon du château – CH-Lucens (VD) – 2ème intervention*, Réf. LRD96/R4048A, manuscrit dactylographié de septembre 1996, déposé aux MHA VD.



*Fig. 12. LUCENS – Château. Coupe-type dans le parapet du donjon (1279).
 1 : console de l'ancrage supérieur des bretèches, engagée dans la maçonnerie ;
 2 : chantepleure évacuant les eaux du premier couronnement avec chemin de
 ronde à ciel ouvert ; 3 : poutre en soutènement inférieur de la bretèche.
 (Dessin Colette Grand, BAMU)*

L'analyse archéologique du couronnement du donjon de Lucens, avec l'indispensable appui de la dendrochronologie, a donc apporté des résultats remarquables et des datations inédites sur la couverture des tours médiévales, avec trois états de la toiture en moins de deux siècles. La première solution de couverture partielle n'a duré qu'une trentaine d'années ; elle a pu être d'emblée considérée comme provisoire : en comparaison avec la couverture de la tour d'Orbe, elle n'aurait nécessité qu'un ouvrage de 5.50 m de hauteur par 8 m de diamètre, au lieu des 10 par 14 m constatés ici. Le couronnement défensif, enfin, n'a jamais consisté en un hourd continu, mais bien en quatre bretèches en bois suspendues, ce dès l'origine.

François Christe

Investigations et documentation : François Christe, Colette Grand, BAMU, Lausanne.

Prélèvement acrobatique des bois : Hugo Lienhard assisté par Patrick Moinat.

MORGES – District de Morges – CN 1242 527 540/151 518

I *Place de la Gare – Puits*

Lors des travaux du nouvel aménagement de la Place de la Gare à Morges, un puits a été mis au jour. D'un diamètre intérieur de 0.85 m, il a une profondeur mesurable de 3.70 m et l'eau le remplissait encore sur 2.20 m. La paroi du puits, épaisse de 30 cm, est faite de boulets bréchés et non liés au mortier. Aucune marche d'accès n'est observable.

Lors de la découverte, le puits était recouvert de grosses dalles de pierre grossièrement taillées. Cet aménagement, qui n'a pas pu être daté pour le moment, a été remblayé et conservé sous l'aire de circulation prévue dans le nouvel aménagement de la place.

François Francillon

Investigations et documentation : F. Francillon, MHAVD.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 890/137 600

R *Rue de la Porcelaine (parcelle 367) – Amphithéâtre*

Le 3 juin 1996, lors des travaux de terrassement de la seconde étape d'un projet immobilier, apparurent sous plusieurs mètres de remblais les vestiges de l'arène de l'amphithéâtre de Nyon. Situé quelques centaines de mètres au nord-est du centre monumental de la ville antique, l'amphithéâtre avait jusqu'alors échappé à toute localisation. Durant l'été, d'importants moyens furent mis en œuvre afin de permettre le dégagement de l'ensemble de l'arène qui, par chance, était entièrement inscrite dans les limites de la parcelle concernée.

Les premières observations topographiques nous indiquent qu'il a été construit en remblai, sur le flanc d'un coteau bien exposé, offrant aux spectateurs un véritable balcon sur les Alpes et le lac Léman. Son arène, flanquée de deux *carceres*, mesure environ 50 x 36 m, dimensions voisines de celles des principaux amphithéâtres helvétiques (fig. 13). Le mur d'enceinte n'ayant pas encore été repéré, les dimensions extérieures ne nous sont pas connues. D'une manière générale, les murs de l'arène sont bien conservés.

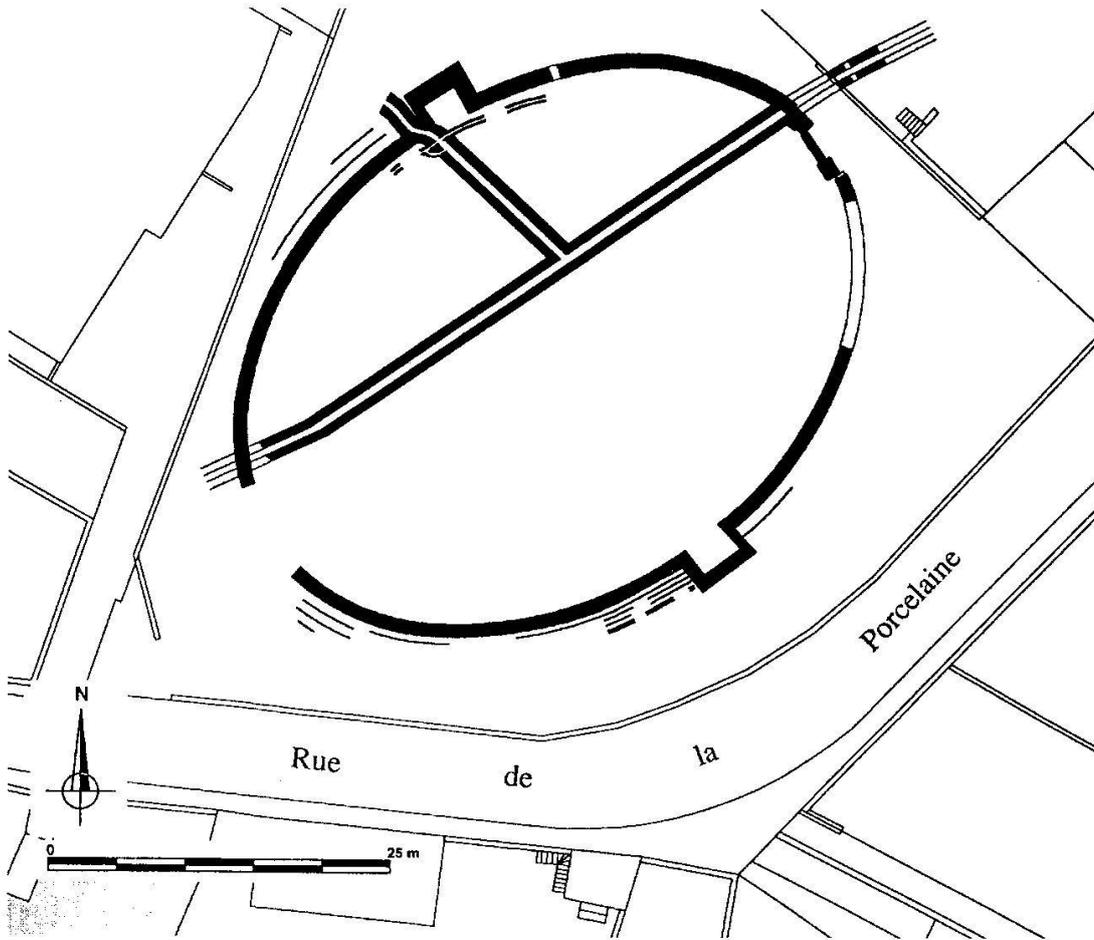


Fig. 13. NYON – Amphithéâtre. Plan de l'arène et de ses drainages, état en décembre 1996. (Dessin MHA VD – Archéodunum S.A.)

Ils étaient plaqués de dalles d'orthostates en calcaire couronnées de chaperons dont une grande partie a été retrouvée effondrée au pied des murs (fig. 14). On peut ainsi restituer la hauteur du mur de l'arène à 2.40 m au minimum, sans compter la barrière de bois (?) qui le surmontait et dont les trous de fixation sont clairement lisibles sur les chaperons. Ce parement de grand appareil n'était pas visible, mais enduit de mortier au tuileau, comme l'attestent de nombreuses traces encore présentes. Une étude plus approfondie nous dira si l'enduit couvrait le parement sur toute sa hauteur. Les seuils des portes d'accès à l'arène sont encore en place. Les deux entrées principales, dotées de portes à double battant, étaient larges d'environ 3 m. Deux petites portes de 0.70 m de large les flanquaient. Quant aux gradins, bien que très mal conservés, ils peuvent être restitués assez précisément sur la base des vestiges subsistant dans la partie inférieure de la *cavea*. Ils sont construits en



Fig. 14. NYON – Amphithéâtre. Vue de l'arène et des blocs d'architecture effondrés au pied du mur. (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)

molasse, pierre tendre et friable qui paraît peu adaptée à un tel usage. Aussi est-il possible qu'ils aient reçu un placage plus résistant, de calcaire poli, par exemple.

Le réseau d'égouts destiné notamment à évacuer les eaux de pluie était particulièrement soigné : une petite canalisation, réalisée par la juxtaposition de *tegulae* recouvertes d'*imbrices*, ceinturait l'arène et venait se jeter dans deux égouts maçonnés. Ces derniers étaient encore partiellement couverts de dalles de calcaire provenant du démantèlement d'un monument. Il s'agit là vraisemblablement des vestiges d'un premier état de l'amphithéâtre qui auront connu un bien singulier destin. Parmi ces blocs d'architecture furent retrouvés les fragments de deux inscriptions latines. L'une d'entre elles, monumentale, a été gravée en l'honneur de l'empereur Trajan, qui a peut-être joué un rôle important lors de la construction de l'édifice nyonnais. Si tel est le cas, la construction de l'amphithéâtre remonterait au début du II^e s. comme le laisse présager le matériel archéologique ainsi que la chronologie des autres monuments helvétiques.

La fouille de la surface de l'arène, qui a déjà permis la découverte de plus de trois cents monnaies (de la République romaine au Moyen Âge), se poursuivra en 1997. Une attention particulière sera portée aux niveaux de construction et à l'existence éventuelle d'un premier amphithéâtre en bois.

Frédéric Rossi

Investigations et documentation : Archéodunum S.A., Gollion.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 965/137570

R *Rue de la Porcelaine 10 – Tombes d'enfants et aménagements*

Suite à un projet de construction d'immeubles locatifs, dans une parcelle située immédiatement à l'est de l'amphithéâtre, des investigations archéologiques ont été menées durant l'automne-hiver 1996/97.

Ce terrain, de grande dimension, descend en pente douce jusqu'au rivage du lac antique déterminé par la présence de sables lacustres contenant des fragments de tuiles roulées. Alors qu'on pouvait s'attendre à trouver, dans le haut de la parcelle, le mur extérieur de l'amphithéâtre, aucun vestige n'en a été repéré. Néanmoins les sondages effectués sur le site ont mis en évidence la présence de constructions romaines, plus ou moins arasées, étagées dans la pente.

Dans la partie touchée par le projet immobilier se trouvaient deux grands locaux, situés à des niveaux différents, peut-être séparés par une rue. Un système de canalisations en bois et en pierres sèches assurait le drainage de ces bâtiments à vocation probablement artisanale. Le local supérieur s'appuyait à l'ouest contre un mur de terrasse retenant le terrain naturel. À l'intérieur ont été découverts les vestiges d'un terrazzo associé à un solin, ainsi qu'un puits dont le cuvelage était composé d'un tonneau en réemploi.

En revanche, aucun aménagement interne ni niveau de circulation n'ont été reconnus dans le local inférieur, qui n'a été que partiellement fouillé. Cependant, treize tombes de nouveau-nés y ont été découvertes. Une quatorzième tombe, endommagée, a été trouvée dans l'espace entre les deux locaux. La majorité d'entre elles ont été repérées à la fouille grâce à la présence de pierres disposées sur ces structures. Des quatorze tombes dégagées, dix sont des fosses, dont certaines auraient pu comporter des aménagements en bois, trois sont des coffrages en tuiles (fig. 15), la dernière est un cercueil cloué. Seul le cercueil a livré du matériel archéologique : un manche de clé en bronze.

À proximité de ces tombes un squelette d'adulte a été découvert, fortement endommagé, inhumé dans un cercueil cloué. Nous ne pouvons établir une relation chronologique entre cette dernière sépulture et celles des nouveau-nés.

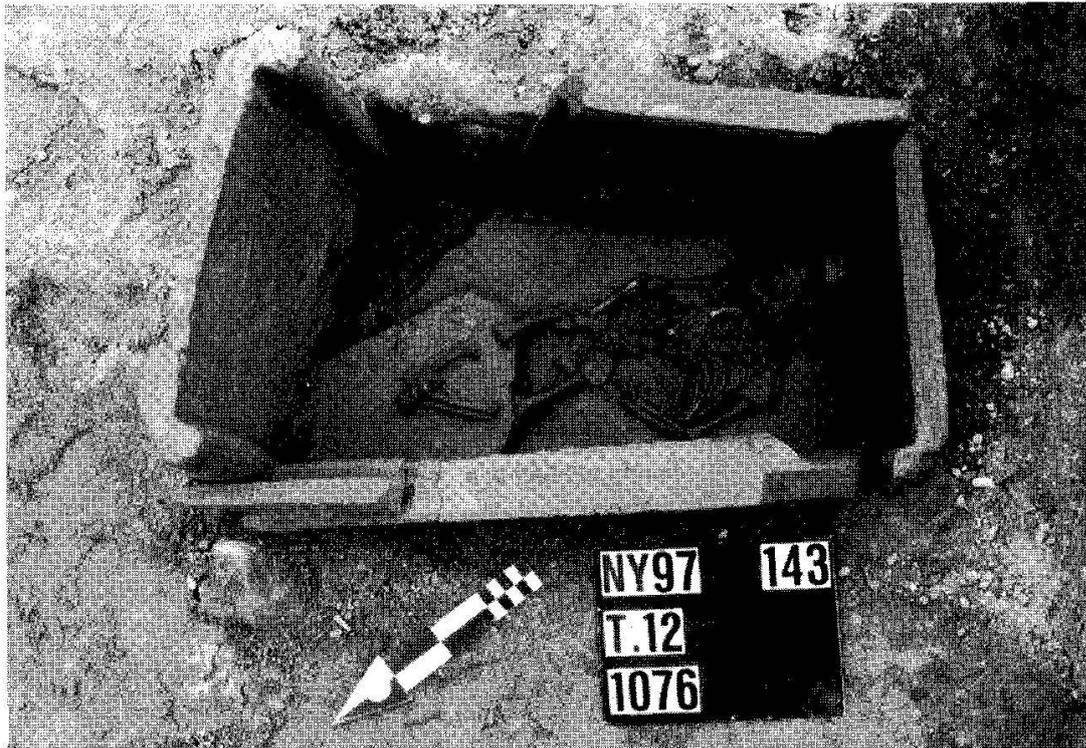


Fig. 15. NYON – Rue de la Porcelaine 10. Tombe d'enfant dans un caisson construit en tuiles. (Photo Archéodunum S.A.)

Enfin, sous les tombes de nouveau-nés, est apparue la fosse d'un bûcher funéraire antérieure aux constructions et creusée dans les sables naturels. Elle contenait des offrandes déposées sur le bûcher, principalement de la céramique, et des ossements calcinés non encore étudiés.

L'intérêt de ces découvertes est d'apporter les premiers renseignements sur l'occupation gallo-romaine des espaces proches de la rive lémanique. Le quartier de Rive n'avait en effet encore produit aucune trace archéologique d'aménagement ou d'occupation.

Christophe Henny

Investigations et documentation : P. Hauser, C. Henny, R. Jordi, C. Mounir, E. Soutter, S. Verdant, Archéodunum SA, Gollion.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 610/137 330

R *Rue du Temple – Inscription*

Lors des fouilles de sauvetage en ville de Nyon, en 1995, une inscription fragmentée a été découverte à la rue du Temple, dédiée à un chevalier honoré comme patron.

Ce personnage avait été en charge de la procuratèle de la Chersonèse thrace.

Publication : Regula FREI-STOLBA, « Un nouveau chevalier, trouvé à la Colonia Iulia Equestris (Nyon VD, Suisse) », in *ASSPA*, n° 79, 1996, pp. 215-218.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 850/137 470

M *Château – Sondages dans les terrasses nord et cour intérieure*

Dans le cadre de la restauration du château de Nyon, une campagne de sondages géotechniques s'est avérée nécessaire pour déterminer la nature des sols des terrasses nord et de la cour intérieure, de même que la profondeur et la composition des semelles des murs de terrasse et du mur nord de la cour intérieure.

D'un point de vue archéologique, les sondages dans les terrasses nord ont permis de mettre en évidence le relief original de l'éperon, moraine taillée par un ruisseau (bief de l'Asse) et les dépôts naturels et aménagements divers, avec remblayages successifs, qui lui ont donné son apparence actuelle. Ont également été révélés la présence de diverses structures en relation avec les phases de construction et d'aménagement du château, ainsi qu'un élément de maçonnerie qui pourrait être d'époque romaine tardive.

Dans la cour intérieure, les sondages ont confirmé l'intérêt de procéder à une fouille archéologique complète du secteur. Plusieurs structures et niveaux de circulation ou de travail, en relation avec les diverses étapes du château, ont été découverts. En outre, la présence de matériel archéologique préhistorique et romain dans les couches inférieures atteste d'une occupation très ancienne du site.

Claire Javet

Investigations et documentation : C. Javet, Archéotech.

OLLON – District d'Aigle – CN 1284 566 180/127 470

I *La Chenallettaz – Tombes*

Les restes de deux sépultures endommagées par les travaux de construction d'un transformateur, signalés par les responsables du chantier, ont été fouillés au dessus d'Ollon en mars 1996. Orientées nord-sud, les tombes n'ont livré aucun objet ou indice assurant leur datation, même approximative.

Un cimetière remontant au haut Moyen Âge est localisé à 150 m de là, mais il est douteux que l'on puisse y rattacher les dernières découvertes.

Investigations et documentation : F. Menna, Archéodunum S.A.

Rapport : François MENNA, *Ollon. Nécropole de la Chenallettaz. Rapport des investigations archéologiques*, Gollion, Archéodunum S.A., mars 1996.

ONNENS – District de Grandson – CN 1183 543 180/187 090

Br *Les Grèves – Station lacustre*

La construction de la nouvelle voie ferroviaire entre Onnens et Concise implique des travaux qui s'étendent parfois jusqu'aux rives du lac. La pose d'une nouvelle canalisation d'écoulement en novembre 1996 a ainsi mis au jour une soixantaine de pilotis, à une vingtaine de mètres de la rive lacustre actuelle.

Implantés dans des graviers et sables lacustres et passablement décomposés, ils appartiennent à une station littorale préhistorique dont les niveaux archéologiques ont été complètement détruits par l'érosion, dans ce secteur tout au moins. Le seul objet découvert est une molette en granit.

Les observations anciennes et inventaires des sites d'Onnens signalaient deux stations qui n'étaient pas localisées précisément.

Selon l'analyse dendrochronologique des pilotis les mieux conservés, les constructions de cette partie du site sont faites exclusivement avec des bois abattus au cours de la seconde moitié du XVII^e s. av. J.-C., soit vers la fin de l'âge du Bronze ancien. Cette station d'Onnens est ainsi contemporaine des structures découvertes à Concise.

Investigations et documentation : T. Caspar et C. Chauvel, Archéodunum S.A.

Rapport : Timo CASPAR, Christophe CHAUVEL, *Onnens – VD – Les Grèves, Stations Gare 1 et 2*, Archéodunum S.A., janvier 1997.

Analyses dendrochronologiques : Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, rapport LRD 96/R 4203, 19 décembre 1996.

Les fouilles entreprises en 1995 sur le tracé de l'autoroute A5, à l'emplacement de la tranchée couverte d'Onnens, se sont poursuivies durant toute l'année 1996. Le creusement de neuf tranchées d'environ 70 m chacune a mis en évidence une succession d'aménagements couvrant diverses périodes, du Bronze final au Moyen Âge. Elles ont permis de définir l'extension et la nature de trois sites, couvrant près de 41'500 m², qui se situent à l'ouest de la colline morainique d'Onnens, en bordure du Pontet, ruisseau actuellement en partie canalisé.

Les deux premiers sites ont fait uniquement l'objet de sondages complémentaires et seront fouillés ultérieurement. L'un se développe en aval du ruisseau, de part et d'autre d'une petite zone marécageuse. Il s'agit d'un habitat protohistorique (trous de poteau, fossés, dépotoir, etc.). L'autre, situé sur une butte morainique, est peut-être une aire de travail ou d'activité agropastorale. Sur toute la surface, un horizon est clairement attesté dans lequel quelques silex et fragments de céramiques protohistoriques ont été mis au jour.

En amont du Pontet et au pied du Jura, l'exploitation du troisième site a par contre déjà commencé avec la fouille de diverses surfaces. Il paraît plus complexe dans la mesure où les aménagements d'habitat du Bronze final, également situés au bord d'un marais, ont subi les effets d'un mouvement de solifluxion, avant de faire place à une importante occupation à l'époque de Hallstatt D.

La fouille d'un premier caisson de 100 m² a mis en évidence un bras de rivière asséché, utilisé comme dépotoir en bordure de la zone habitée (fig. 16). Cette structure (large de 7 m, profonde de 1 m) contenait une très grande densité et diversité de mobilier, notamment de la céramique, des fusaiöles, des polissoirs, des meules, des molettes, des percuteurs, des bois de cerf, des éclats de silex, ainsi qu'une applique et une rouelle en bronze. Quelques trous de poteau d'époque romaine ont été observés lors d'un sondage complémentaire. Un second caisson, en cours de fouille, met en évidence diverses structures d'habitat (sablière basse, alignements de trous de poteau, fosses, foyer, sol empierré, etc.) datées de l'époque de Hallstatt D, notamment par une épingle en bronze à col de cygne. La dernière phase d'occupation a laissé les vestiges d'une construction médiévale composée d'un bâtiment de petites dimensions (7 x 12 m) accolé à une vaste surface artisanale couverte (min. 12 x min. 20 m).

La pose de près de 500 m de canalisations, effectuée pour la mise en système séparatif des eaux de la commune, a permis d'observer le site à



Fig. 16. ONNENS – Le Motti. Fouille d'un lit de rivière bordant le site du premier Âge du Fer. (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)

l'extérieur de l'emprise actuelle de l'autoroute et de confirmer l'étendue de l'occupation. C'est dans le cadre de ces travaux qu'une tombe romaine a été mise au jour. Il s'agit de l'incinération d'un adulte de sexe masculin accompagné de quelques récipients en offrande primaire, certainement de la fin du I^{er} s. ap. J.-C.

Timo Caspar

Investigations et documentation : T. Caspar, Archéodunum SA, Gollion.

ORBE – District d'Orbe – CN 1202 177 610/530 910

R *Boscéaz – Mithraeum (édifice de culte)*

La onzième campagne de fouilles sur le site d'Orbe-Boscéaz, entreprise par l'IAHA de l'Université de Lausanne, avait pour objectif l'exploration d'un édifice révélé en 1976 par la photographie aérienne, situé sur une légère éminence à l'ouest de la *villa*, à l'extérieur du mur d'enclos, à environ 70 m en ligne droite de l'entrée principale supposée. La photo aérienne, qui révélait

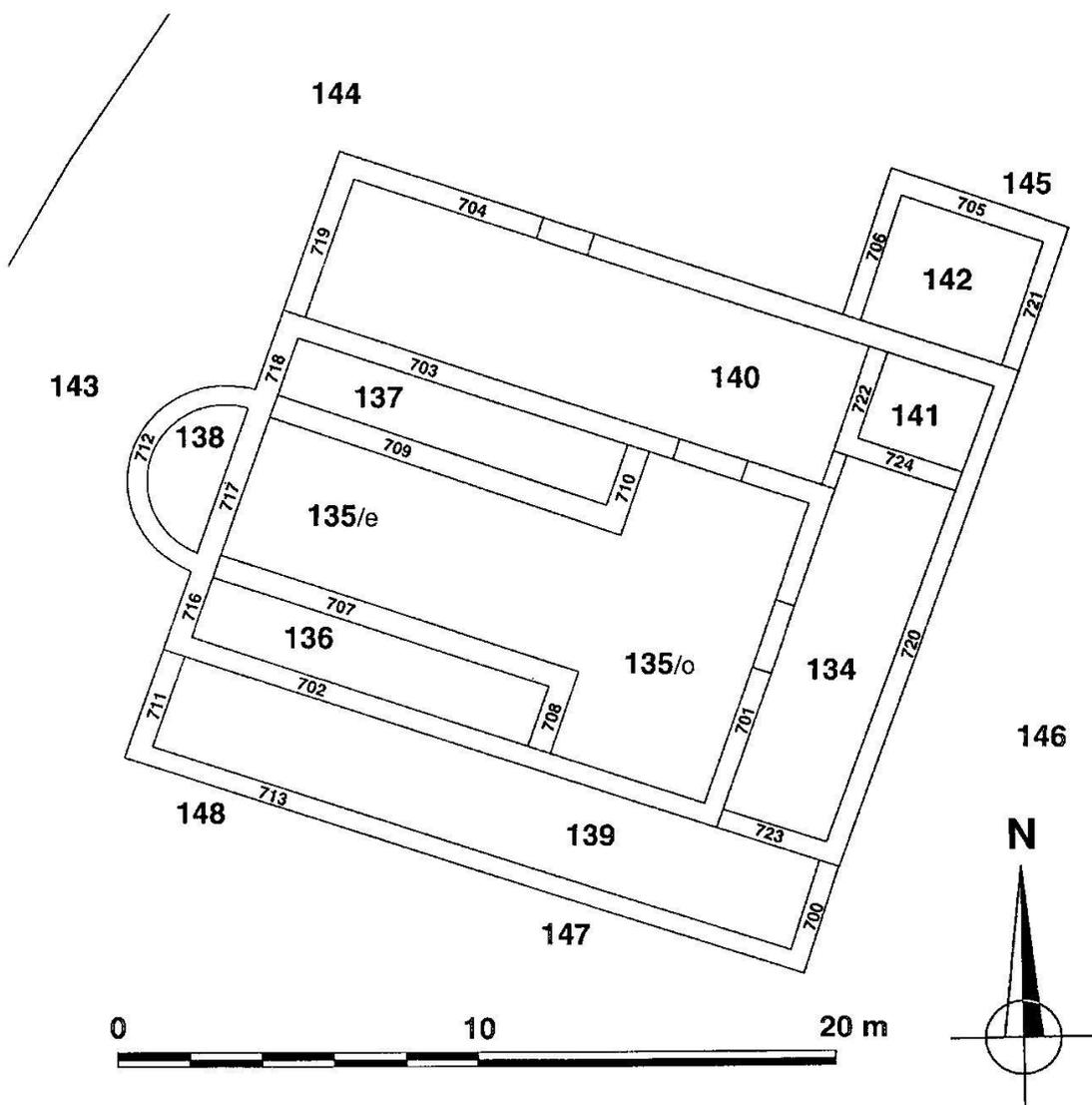


Fig. 17. ORBE – Boscéaz. Plan du Mithraeum fouillé en 1996. (Dessin Archéodunum S.A. – IAHA)

un bâtiment tripartite, terminé à l'ouest par une abside semi-circulaire, pouvait conduire à trois hypothèses : une église paléochrétienne, un *mithraeum* ou un riche mausolée.

Les fouilles ont permis de mettre au jour un ensemble plus complexe (fig. 17). Le bâtiment principal, rectangulaire, mesure hors tout 19 x 10 m ; la nef centrale (fig. 17, 135e), large de 4 m, bordée de deux bas-côtés (136 et 137), se termine, à l'est, par une sorte de hall (135o), accessible à l'est et au nord par des seuils légèrement désaxés. Deux longues annexes (139 et 140) s'appuient contre cette construction unitaire : celle située au nord (140) marque un retour sur la façade principale (134). Les pièces 141 et 142, de

dimensions plus modestes, appuyées de part et d'autre du mur nord du bâtiment, complètent ce plan. L'annexe 140 était accessible par un seuil aménagé dans son mur septentrional et permettait de pénétrer dans le local 134. Aucun autre accès n'a été préservé.

Seuls les sols du hall 135/o et des annexes 139, 134 et 140, constitués de planchers de bois, sont partiellement conservés (à une altitude moyenne de 488.70 m). Le niveau de circulation de la nef centrale (135/e) a pu être observé, bien que sa nature n'ait pas été déterminée avec précision : il s'agit probablement d'un plancher de bois, situé 0.4 m plus bas que le sol du hall 135/o. La prochaine campagne de fouille devra entre autre résoudre le problème de l'accès entre le hall et la nef centrale, qui devait être sous forme de marches ou d'une rampe.

Les annexes 139 et 140, ainsi que le pourtour extérieur du bâtiment ont été systématiquement assainis et drainés par des fossés comblés de tuiles et de pierres récupérées (*imbrex, tegulae*, blocs de calcaire sculptés notamment). La nature très argileuse de la couche d'occupation sous-jacente et du terrain naturel explique clairement la nécessité d'un tel dispositif, qui favorisait l'évacuation des eaux de pluie.

Les quelques cent trente monnaies mises au jour à l'intérieur du bâtiment, dont la majorité provient de la nef centrale, ainsi que la céramique et le verre attestent une occupation de la zone du III^e s. aux premières années du V^e s. de notre ère. Le mobilier n'a fourni aucun *terminus post quem* permettant de dater la construction de l'édifice. Signalons encore la présence de quelques mortiers et de plusieurs lampes à huile, dont une en bronze en forme d'oiseau et une en céramique, incomplète, représentant peut-être un casque (fig. 18).

Quant à la fonction de l'édifice, l'hypothèse d'un mausolée fut rapidement écartée. En revanche, plusieurs indices, qui devront être encore vérifiés lors de la prochaine campagne de fouilles, privilégient manifestement l'hypothèse d'un *mithraeum* : en effet, l'orientation du bâtiment, son plan, sa datation, la différence des niveaux de circulation entre le hall et la nef centrale, ainsi que le mobilier archéologique constituent un faisceau d'indices important, qui écarte sérieusement l'hypothèse d'une église paléochrétienne. Il s'agit donc d'un temple de Mithra doté d'un podium semi-circulaire où devait figurer, dans sa caverne, le dieu sacrifiant le taureau, d'un *spelaeum*, le saint des saints (135/e), de deux banquettes latérales (*podia* 136 et 137), où les mystes s'allongeaient pour suivre la liturgie et partager les repas rituels, d'un *pronaos* (135/o) et probablement d'une sacristie (*apparatorium*). La fonction exacte des nombreuses annexes entourant le bâtiment ne peut être encore définie.

La découverte de ce *mithraeum* est exceptionnelle, puisqu'il s'agit du deuxième exemplaire mis au jour en Suisse et de l'un des très rares temples dédiés à Mithra connus en milieu rural dans le monde romain.



Fig. 18. ORBE - Boscéaz. Lampes à huile en bronze (en forme d'oiseau) et en céramique (peut-être en forme de casque?). (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)

Dans un sondage effectué à l'intérieur de l'annexe 142, mentionnons encore la présence, dans la couche d'occupation précédant l'implantation du bâtiment, de deux inhumations d'adultes mal conservées. La restauration et l'étude d'un objet métallique pour l'instant resté indéterminé (fibule ?) permettra peut-être de les dater précisément. Les prochaines fouilles permettront probablement de savoir s'il s'agit d'une nécropole ou de tombes isolées antérieures à l'implantation du *mithraeum*.

Chantal Martin Pruvot

Investigations et documentation : Ch. Martin Pruvot, J. Bernal, IAHA Lausanne.

Objets : seront déposés au MCAH.

Études relatives au site :

- José BERNAL, *Les phases de construction de la villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. Approche stratigraphique et méthodologique*, Mémoire d'archéologie

gallo-romaine, Université de Lausanne, Faculté des Lettres, Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, mars 1996.

- Sophie REYMONDIN, *La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. Tentative de restitution et de mise en valeur du site*, Mémoire d'archéologie gallo-romaine, Université de Lausanne, Faculté des Lettres, Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, juin 1996.
- Sylvie ZIMMERMANN, *La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. Les éléments d'architecture travaillés*, Mémoire d'archéologie gallo-romaine, Université de Lausanne, Faculté des Lettres, Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, juin 1996.

PALÉZIEUX – District d'Oron – CN 1244 533 760/156 050

R-M *Ancienne route*

Lors de la pose d'un collecteur en novembre 1966, la coupe de l'ancienne route utilisée au Moyen Âge, mais d'origine probablement romaine, a pu être observée mais non relevée, attendu la profondeur de la tranchée et sa stabilité précaire.

Située sous le chemin de dévestiture existant et orientée nord-sud, cette route, encore lisible en grande partie sur la carte Siegfried numéro 454 de 1890, reliait Vevey à Moudon.

La voie de roulement est composée d'un hérisson de gros blocs d'une vingtaine de centimètres de diamètre reposant sur une épaisse assise de galets et de sable gravillonneux d'une épaisseur d'environ 80 cm. Les fossés latéraux, s'ils existaient, n'ont pas pu être observés. La largeur de la route est de 6.20 m et la surface de roulement se situe à une profondeur d'environ 70 cm de la surface du sol actuel.

François Francillon

Investigations : F. Francillon, MHAVD.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 560 050/186 320

Br *Route de Bussy – Habitat ?*

Dans le cadre des travaux de construction de l'autoroute A1, quelques sondages complémentaires ont été réalisés en juillet-août 1996 à l'emplacement du site du Bronze final découvert en 1994 (voir *RHV*, 1995, pp. 433-434). Ces recherches ont confirmé le médiocre état de conservation et la faible étendue des vestiges (une douzaine de mètres dans l'axe est-ouest).

Les quelques fosses et segments de fossés observés ne livrent pas un plan cohérent et n'autorisent pas à se prononcer sur la nature de l'occupation.

L'abondant matériel céramique, une épingle en bronze à tête vasiforme et le radiocarbone permettent de proposer une datation au Bronze final (Ha B probablement).

Daniel Castella, François Eschbach

Investigations et documentation : F. Eschbach, D. Castella, Archéodunum SA, Gollion.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 559 350-559 420/186 390
LT-R *Route de Bussy / Les Avanturies – Pont celtique et route romaine*

Les travaux d'aménagement de l'échangeur autoroutier de Payerne (A1) ont amené la découverte, en été 1996, puis la fouille, en octobre de la même année, d'un pont celtique en bois.

Les sondages effectués ces dernières années (voir en dernier lieu Daniel CASTELLA et al., *ASSPA*, n° 78, 1995, pp. 170-180) avaient déjà démontré que, dans ce secteur de la plaine broyarde, la voie romaine d'Avenches à Yverdon court sur plus d'un kilomètre à l'aplomb exact de la route cantonale de Payerne à Estavayer-le-Lac (RC 517). C'est précisément sous les remblais de la route moderne et les empierrements de la chaussée romaine que sont apparus les pieux d'un pont de bois qui, à cet endroit, franchissait d'est en ouest une large cuvette marécageuse. Le pont a pu être fouillé sur une longueur de 57 m. Ses deux extrémités n'ont pu être mises en évidence, à l'est en raison de la présence de l'autoroute déjà construite, comme à l'ouest où il pourrait bien franchir la limite cantonale fribourgeoise...

Onze piles, distantes en moyenne de 5.70 m, ont été dénombrées ; chacune des piles, large en moyenne de 5.60 m, est constituée de quatre pieux de chêne verticaux alignés (fig. 19). Aucun élément horizontal ou de soutènement latéral n'a été relevé. Ce pont est, par son plan, très proche des structures observées dans la région des Trois-Lacs lors des grands travaux de correction des eaux du Jura, en particulier des pont de La Sauge (Vully-le-Haut, FR), des Mottes (Vully-le-Bas, FR) et de la Tène (Marin-Épagnier, NE). Il se distingue par sa grande largeur et la régularité de son plan.

Plusieurs dizaines de pieux en excellent état de conservation ont été prélevés et soumis pour datation au Laboratoire romand de dendrochronologie de Moudon (réf. LRD96/R4160 ; LRD96/R4163A). En dépit de certaines difficultés liées aux rythmes de croissance des bois utilisés,



Fig. 19. PAYERNE – Route de Bussy. Les pieux en chêne d'une des onze piles du pont celtique, de 70/69 av. J.-C. (Photo Archéodunum S.A.)

l'abattage des arbres ayant servi à la construction de l'ouvrage a pu être fixé en automne/hiver 70/69 av. J.-C. Aucune trace de réfection ou de reconstruction n'a été mise en évidence sur les piles décrites ci-dessus. Le problème est plus complexe dans la zone centrale du pont, où ont été relevés de nombreux pieux n'appartenant pas à cette série ; au moins deux d'entre eux paraissent sensiblement antérieurs au groupe principal (peu après 128 av. J.-C. ?). C'est également dans ce même secteur que deux canaux successifs, perpendiculaires au pont, ont été observés. Partiellement boisés, ces ouvrages (de drainage ?), peut-être simplement enjambés par des ponts de planches, semblent avoir été aménagés après (ou, pour le plus ancien, au moment de) la désaffectation du pont et son remplacement par la route sur terrain ferme. Des datations dendrochronologiques sont proposées aux environs du tournant de notre ère (avec réserve ; canal 1) et aux environs de 135 ap. J.-C. (canal 2).

Le matériel archéologique fait totalement défaut à l'exception d'un objet en fer encore indéterminé et d'une monnaie de Claude (41-50 ap. J.-C.) recueillis dans le secteur central susmentionné.

Du point de vue historique, la découverte d'un pont celtique sous une voie romaine est extrêmement intéressante, dans la mesure où elle met en lumière les origines indigènes souvent supposées, mais rarement démontrées du réseau viaire attribué à l'occupant romain.

Quelques sondages complémentaires sont prévus sur le site en 1997.

Daniel Castella, François Eschbach

Investigations et documentation : F. Eschbach, D. Castella, Archéodunum SA, Gollion.

ROMAINMÔTIER – District d'Orbe – CN 1202 525 250/171 810

M *Abbaye clunisienne – Fouilles dans la partie orientale du préau et de la galerie sud du cloître*

Une première campagne de fouilles avait été menée en 1995, avec pour objet la partie occidentale du préau et de la galerie sud du cloître, déjà relatée dans cette chronique et qui n'avait donné lieu qu'à un simple inventaire des structures.³⁸ Poursuivant le programme engagé par l'Etat de Vaud, une nouvelle campagne a été conduite en 1996, portant cette fois-ci sur la partie orientale. L'ensemble de ces deux campagnes permet non seulement de dégager de manière précise le développement constructif du cloître gothique

³⁸ Voir « Chronique archéologique 1995 », in *RHV*, 1996, pp. 301-303.

reconstruit au XIV^e s., mais de confirmer la densité croissante de structures du premier millénaire à mesure que l'on se dirige vers le sud-est du site conventuel.

Si la campagne de 1995 avait livré relativement peu de structures antérieures à l'époque romane, consistant en quelques fosses et un trou de poteau, la campagne de 1996 s'est révélée beaucoup plus riche. Une série de maçonneries témoigne d'aménagements d'orientation oblique par rapport à l'axe des bâtiments plus tardifs, et respectent ainsi l'orientation constatée il y a plus de dix ans pour les constructions les plus anciennes sous la maison des Moines. D'autres, plus régulières, s'inscrivent probablement dans le contexte des structures qui avaient été dégagées dans la surface de la chapelle cruciforme, à l'intérieur de la maison des Moines, et pourraient ainsi venir confirmer l'hypothèse naissante d'une éventuelle église parallèle au sud de la deuxième église des VII^e/VIII^e s. Toutes ces données seront reprises et complétées lors des fouilles futures vers l'est et le sud-est, en direction de la maison des Moines.

Quelques maçonneries viennent compléter notre connaissance des diverses constructions élevées lors de la première période clunisienne, dès le X^e s., notamment en relation avec les bâtiments marquant l'aile méridionale.

De rares vestiges et structures caractérisent la période romane et portent sur l'organisation de l'ancien cloître (fig. 20), ultérieurement modifié à l'époque gothique. Ainsi le tracé du mur-bahut sud du préau roman a clairement pu être situé, par les traces des fosses qui en ont été conservées à l'ouest (angle sud-ouest) et à l'est, peu avant son extrémité supposée. On constate que ce mur sud se situait alors plus au nord d'une épaisseur de maçonnerie par rapport au tracé qui sera choisi à l'époque gothique. Vers le sud, on a pu constater que l'ancien mur nord des bâtiments méridionaux de la première période clunisienne est repris pour constituer le mur nord de l'aile sud, ce qui nous permet d'évaluer la largeur de l'ancienne galerie correspondante romane. Par ailleurs, les structures d'un puits ont pu être dégagées dans l'angle sud-ouest du préau. La relation de ce puits avec un canal d'évacuation (en pierres et dalles posées sans mortier) traversant perpendiculairement la galerie sud du cloître n'a pas pu être clairement établie.

Une grande partie des maçonneries dégagées au cours de ces deux campagnes procède de la reconstruction gothique du cloître au XIV^e s. Même si l'on admet que des renseignements complémentaires vont accroître notre connaissance du cloître lors de la fouille prochaine de la galerie orientale, le long de la maison des Moines, il est déjà possible de reconstituer le développement constructif du cloître, par les divers chantiers successifs repérés sur les murs du préau.

La construction a débuté avec la galerie orientale. Compte tenu des observations récentes, à savoir la légère modification d'un des contreforts

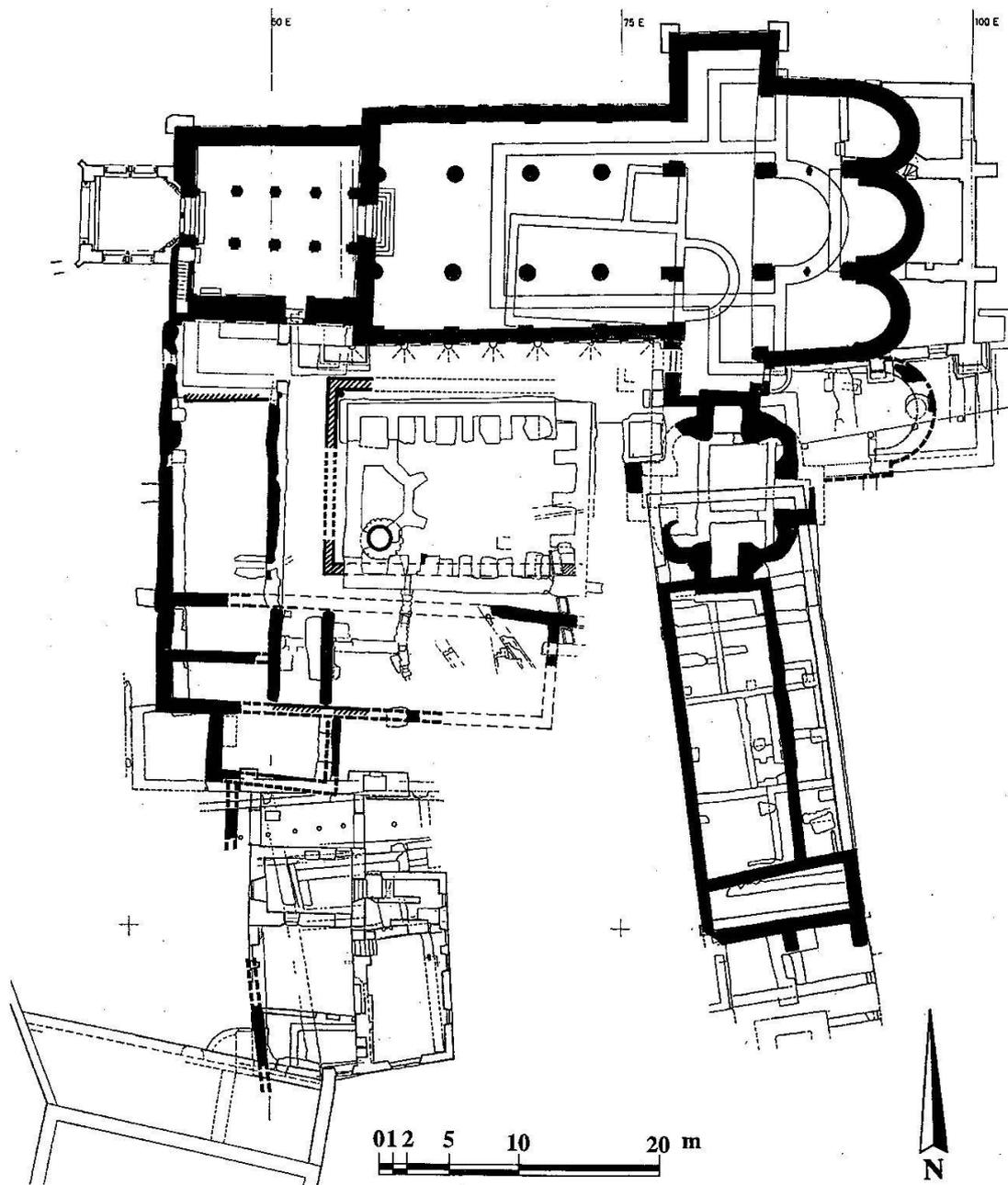


Fig. 20. ROMAINMÔTIER – Abbaye clunisienne. Plan des vestiges rattachables à l'époque romane. Premier cloître avec puits. (Dessin Jachen Sarott, AAM)

liés au mur-bahut oriental, on peut émettre l'hypothèse qu'une première correction est intervenue au cours même de cette première phase de construction, du moment qu'une partie de la chapelle cruciforme a dû être démolie pour faciliter la circulation dans la galerie, et qu'un meilleur appui devait ainsi être trouvé. L'antériorité du mur oriental du préau par rapport

au mur nord avait déjà pu être observée en 1987, lors de la fouille de la galerie septentrionale.³⁹

Une même relation chronologique a pu être dégagée avec le mur sud. Nous proposons ainsi de grouper les murs nord et sud au sein d'une deuxième phase de construction. Toutefois, il est important de signaler la différence de qualité des maçonneries entre ces deux murs, notamment de leurs contreforts. En effet, le type des structures du mur nord est beaucoup plus proche de celui du mur est, alors que le matériau du mur et des contreforts sud est plus irrégulier, comportant plus de boulets. On peut donc supposer que cette deuxième phase a d'abord vu l'édification des fondements du mur nord du préau, suivie par celle du mur sud.

Une troisième phase est caractérisée par la construction du mur-bahut ouest et de l'édicule de la fontaine qui s'y adosse, ces structures butant au nord et au sud contre les fondements des contreforts précédemment installés aux galeries correspondantes. De plan polygonal renforcé à ses angles par des contreforts, l'édicule qui abritait la fontaine (le bassin a entièrement disparu) condamne l'ancien puits roman, préservé jusque là. Son développement dans le sens nord-sud montre que cet édicule correspondait aux deux travées centrales de la galerie ouest.⁴⁰ Cet édicule entre dans le contexte des nombreuses fontaines qui ornent les cloîtres gothiques, élevées sur un plan quadrangulaire, hexagonal ou circulaire. La particularité de la fontaine (ou lavabo) de Romainmôtier est d'être adossée au versant ouest du cloître, alors que très souvent une telle construction l'est au versant opposé à l'église, près du réfectoire.⁴¹

C'est à l'issue de la troisième phase qu'intervient un changement de projet, lequel implique la réduction d'une unité du nombre des travées des galeries nord et sud. Ainsi, au cours d'une quatrième phase, les contreforts nord et sud sont modifiés, le plus souvent par l'adjonction d'un doublage sur l'un ou l'autre des versants des anciennes fondations. Ce nouveau rythme correspond à celui donné par les vestiges des éléments du voûtement encore présents sur le mur sud du bas-côté méridional de l'église. Une dernière phase (du moins toujours au niveau des fondations) consiste en une reprise plus ou

³⁹ Voir « Chronique archéologique 1987 », in *RHV*, 1988, pp. 194-196.

⁴⁰ Les relevés effectués par Naef lors des fouilles du début du siècle montrent qu'une meule avait été récupérée, posée sur les fondements du mur ouest du préau; cette meule devait servir d'appui à l'élément de division entre ces deux travées centrales. Il est raisonnable de penser que l'édicule de la fontaine s'ouvrait sur la galerie sur l'entier de ces deux travées.

⁴¹ On consultera Wolfgang BRAUNFELS, *Abendländische Klosterbaukunst*, Köln, 1969, *passim*, et notamment ill. 26, 41 et suiv. Voir aussi *Vocabulaire de l'architecture*, Paris, 1972, I, p. 146 (article « Lavabo »), et II, ch. XIII, ill. 58.

moins générale sur les fondements, limitée toutefois à la portion occidentale (mur ouest, édicule et partie ouest du mur sud).

Les deux campagnes de fouilles ont entraîné la mise au jour de trente-deux sépultures. En 1995, vingt-cinq tombes avaient été dégagées dans la partie ouest du secteur, à savoir à l'extrémité sud de la galerie occidentale, dans la travée d'angle sud-ouest et dans l'amorce de la galerie sud du cloître. La plupart datent d'époque gothique, mais il est possible que certaines d'entre elles aient été en place avant la reconstruction du cloître. Curieusement, toute la partie centrale de la galerie sud, à l'est de l'ancien canal roman, est dépourvue de sépultures. L'inhumation reprend à l'extrémité orientale de la galerie : sept sépultures seulement ont été mises au jour en 1996.

Philippe Jaton

Investigations et documentation : P. Eggenberger, Ph. Jaton, J. Sarott, Atelier d'archéologie médiévale SA, Moudon ; L. Steiner, Archéodunum SA, Gollion.

Rapports : Philippe JATON, Jachen SAROTT, *Romainmôtier VD, Cloître. Fouilles archéologiques du préau et de la galerie sud, partie ouest, en 1995. Inventaire des structures*. À l'exception de la documentation graphique et photographique, cet inventaire est rendu caduc à la suite de la parution du rapport complet, à savoir : Philippe JATON, Jachen SAROTT, *Romainmôtier VD, Cloître. Fouilles archéologiques du préau et de la galerie sud en 1995 et 1996*, (avec un « Inventaire des trouvailles », de Gabriele KECK), Moudon, février 1997.

Pour les sépultures, on consultera : Lucie STEINER, *Romainmôtier VD, Cloître. Fouilles 1995 : préau et partie occidentale de la galerie sud. Etude préliminaire des sépultures*, mai 1996, et id., *Romainmôtier VD, Cloître. Fouilles 1996 : partie orientale du préau et de la galerie sud du cloître. Etude préliminaire des sépultures*, janvier 1997. Ces deux rapports sont repris et réunis en un seul chapitre dans le rapport archéologique complet.

Objets : déposés au MCAH.

ROMAINMÔTIER – District d'Orbe – CN 1202 525 285/171 800

M *Fouille archéologique sur le chemin de la « Petite Cure »*

Dans le contexte de la surveillance des fouilles complémentaires en rapport avec la pose de nouvelles canalisations communales (voir présentation ci-dessous), une fouille archéologique particulière a été planifiée sur la portion du chemin conduisant à la « Petite Cure ».

Cette fouille, sur environ 20 m², peut être considérée comme un complément de celle qui fut menée en 1990 entre le chœur de l'église et la maison des Moines, dans le cadre d'un projet de restauration de cette dernière.⁴²

Si aucune maçonnerie n'occupait cette portion de terrain, trente-deux sépultures y ont été mises au jour. Parmi elles, cinq étaient vides et deux n'ont pas été fouillées ; des vingt-cinq individus conservés *in situ*, vingt-deux ont été prélevés.

L'ensemble de ces sépultures, témoignant de deux couches d'inhumation, peut se répartir en six groupes selon la chronologie relative. Le premier groupe, constituant à lui seul la couche inférieure, est représenté par dix tombes dont l'orientation est nettement désaxée vers le sud-est. Ainsi, ces sépultures doivent s'inscrire dans le contexte des sept plus anciennes tombes retrouvées plus à l'ouest en 1990, et peuvent être datées de la première période clunisienne, aux X^e-XI^e s. Les cinq autres groupes, occupant la couche supérieure, montrent la plupart des sépultures dirigées vers le nord-est, direction correspondant à celle de la façade sud du chœur (roman et gothique) ; quelques-unes seulement sont régulièrement orientées.

Ces tombes entrent dans le contexte du cimetière oriental, dont la fouille complémentaire pour les canalisations communales, sur le domaine de l'État de Vaud, a permis de constater la densité.

Philippe Jaton, Jachen Sarott

Investigations et documentation : P. Eggenberger, Ph. Jaton, J. Sarott, Atelier d'archéologie médiévale SA, Moudon.

Rapport : Jachen SAROTT, *Romainmôtier VD, Chemin au nord de la « Petite Cure »*. *Les fouilles archéologiques en 1996*, (avec un Inventaire des trouvailles, par Gabriele KECK), Moudon, janvier 1997.

Objets : déposés au MCAH.

ROMAINMÔTIER – District d'Orbe – CN 1202 525 260/171 840
M-AP *Surveillance archéologique dans le cadre de la pose de nouvelles canalisations communales en 1996*

En 1995, la pose de nouvelles canalisations dans la majeure partie du bourg de Romainmôtier avait entraîné une surveillance archéologique systématique.⁴³ Un complément nécessaire à ces travaux s'est déroulé en 1996

⁴² Voir « Chronique archéologique 1990 », in *RHV*, 1991, pp. 178-181.

⁴³ Voir « Chronique archéologique 1995 », in *RHV*, 1996, pp. 304-306.

sur le domaine de l'État de Vaud, à savoir sur le chemin longeant l'église au nord et à l'est, et menant au pont sur le Nozon, ainsi que sur une portion du chemin conduisant à la « Petite Cure », ce dernier secteur faisant l'objet d'une fouille particulière (voir présentation ci-dessus). De plus, les raccordements à faire et la pose de conduites secondaires dans la parcelle privée de la « Petite Cure » ont impliqué une série d'observations relativement importantes.

Pour évoquer l'ensemble des structures dégagées au cours de ces travaux, nous distinguerons grossièrement quatre zones, à savoir :

1. la portion du chemin public au nord du narthex et de la nef de l'église ;
2. la portion du chemin public au nord de la nef, du transept et du chœur, ainsi qu'à l'est de ce dernier ;
3. la portion du chemin public entre la cure et le pont sur le Nozon ;
4. la parcelle de la « Petite Cure ».

1. Portion du chemin au nord du narthex et de la nef

La fouille de cette portion du chemin a révélé un important réseau de maçonneries diverses témoignant de constructions successives entre le premier millénaire et la période bernoise. Ce sont là les premières structures médiévales dégagées au nord immédiat de l'édifice. Si, pour la plupart de ces murs, il est difficile de proposer une reconstitution des bâtiments dont ils sont les vestiges, une maçonnerie au moins, d'orientation ouest-est et allant buter contre l'angle nord-ouest du transept, semble marquer, à l'époque romane, la limite sud de la zone du cimetière occupant la partie septentrionale du site.

2. Portion du chemin au nord de la nef, du transept et du chœur, jusqu'à la cure

Aucune maçonnerie n'a été conservée sur cette portion du chemin, à l'exception du canal d'aération et de drainage posé le long de l'église au début de notre siècle (et dégagé vers le transept au cours de ces travaux). En revanche, de fort nombreuses sépultures montrent que le cimetière qui se développait au nord et à l'est de l'église était extrêmement dense : quarante-sept sépultures (T. 306 – 352) ont été documentées, toutes orientées selon l'axe de l'édifice ; elles ne représentent en réalité qu'une partie des tombes inhumées à cet emplacement car, compte tenu des conditions de découverte, seuls les individus plus ou moins intégralement conservés ont été identifiés.

À ces tombes doivent s'ajouter celles qui occupaient la portion de chemin menant à la « Petite Cure » et qui ont fait l'objet d'une fouille particulière et d'un rapport circonstancié.

3. Portion du chemin entre la cure et le pont sur le Nozon

La fouille de cette portion du chemin a permis de dégager, sur pratiquement l'entier de son développement, l'ancien revêtement, soit un pavage, probablement d'époque bernoise.

Au sud, près du pont, sont apparues plusieurs maçonneries. La première, d'orientation est-nord-est/ouest-sud-ouest, peut-être d'époque romane, semble marquer l'enceinte médiévale du monastère. Une deuxième, de même orientation, s'appuie contre le versant nord de la précédente. Il peut s'agir de l'installation ou de la réfection d'une porte à cet endroit de l'enceinte. Une troisième, plus tardive, et se trouvant à l'extrémité sud-est du secteur fouillé, est le vestige d'un nouvel aménagement de la porte (probablement de celle qui est encore visible sur la gravure de Merian au XVII^e s.).

Au nord de ce secteur, une dernière maçonnerie, très fragmentaire, et d'orientation est-ouest, peut avoir marqué la limite du cimetière, vers la fin de l'époque romane.

4. Parcelle de la « Petite Cure »

Dans une tranchée nord-sud pratiquée dans le petit jardin situé au nord de la maison, soit entre cette dernière et le chœur de l'église, un fragment de maçonnerie a été dégagé, lequel pourrait situer l'angle sud-est de l'ancienne sacristie gothique qui avait été fouillée en 1990 au sud du chœur.⁴⁴

Dans le passage à l'ouest de la maison, soit entre celle-ci et la maison des Moines, a été dégagé un petit tronçon de mur plus ou moins d'orientation nord-sud, qui pourrait se placer dans le contexte des structures du VII^e s. dégagées à l'intérieur de la maison des Moines en 1985 et au sud du chœur en 1990.⁴⁵

C'est dans le jardin situé au sud de la « Petite Cure » que les structures sont les plus nombreuses. En effet, dans une tranchée nord-sud pratiquée entre l'angle sud-est de la maison et le Nozon, sont apparues plusieurs maçonneries. Il s'agit tout d'abord de l'angle nord-ouest d'une construction, éventuellement d'époque romane, qui obéit aux orientations dictées par les structures de la maison des Moines. Plus au sud, un mur de direction ouest-est semble être en relation avec les structures constituant cet angle. Par ailleurs, au versant nord du mur septentrional de ce dernier viendra ultérieurement

⁴⁴ Voir note 43.

⁴⁵ Voir note 43 ; voir également « Chronique archéologique 1986 », in *RHV*, 1987, p. 137 sq.

s'adosser un doublage, de direction ouest-est également. L'étendue dégagée de ces structures n'autorise aucune reconstitution.

Plus au sud encore, la tranchée était traversée par une coulisse (moderne), orientée nord-ouest/sud-est, qui allait se déverser dans le Nozon.

Philippe Jaton

Investigations et documentation : Ph. Jaton, J. Sarott, Atelier d'archéologie médiévale SA, Moudon.

Rapport : Philippe JATON, Jachen SAROTT, *Romainmôtier VD, Bourg. Canalisations communales, complément 1996 sur le domaine de l'Etat de Vaud. Surveillance archéologique*, (avec un Inventaire des trouvailles, par Gabriele KECK), Moudon, janvier 1997.

Objets : déposés au MCAH.

SAINTE-CROIX – District de Grandson – CN 1182 531 800/185 060
R(?) - AP Côte de Vuitebœuf – Ancienne voie à ornières

Cette importante voie de communication entre la France et le Pays de Vaud est l'objet d'investigations par des chercheurs de l'IVS. Les nombreux recreusements d'ornières relevés dans un secteur du tracé révèlent la longue durée de l'utilisation de la voie. L'intérêt de ce site exemplaire en Suisse motive une poursuite des recherches en 1997.

Publication : Guy SCHNEIDER, Werner VOGEL, « Kargeleise. Einige allgemeine Überlegungen und der Versuch, die Geleislandschaft von Vuitebœuf/Ste. Croix VD zeitlich einzuordnen », in *Bulletin IVS*, 1995-97/1, pp. 25-34.

SAINT-SAPHORIN – District de Lavaux – CN 1244 550 660/147 080
HM-M Cimetière – Analyses anthropologiques

L'examen des squelettes prélevés dans les tombes fouillées en 1993-1994, au centre du village actuel (voir *RHV*, 1994, pp. 236-238), a permis de caractériser divers aspects de la population inhumée.

Rapport : Christiane KRAMAR, *Saint-Saphorin. 1993-1994. Étude anthropologique et paléopathologique des ossements humains*, Département d'anthropologie, Université de Genève, février 1996.

SAINT-SULPICE – District de Morges – CN 1243 532 580/151 230
M *Le Prieuré, rue du Crêt – Nécropole*

Lors des travaux de creuse destinés à la pose des nouveaux collecteurs séparatifs en octobre 1996, quatre tombes en pleine terre ont été mises au jour. Au sud de l'église une des tombe était orientée nord-ouest sud-est (alt. 373.79), et une autre, qui lui était perpendiculaire, était orientée est-ouest, cette dernière sépulture étant située juste en dessus de la première. Deux autres tombes en pleine terre ont été mises au jour à l'est du transept de l'église.

Ces observations confirment l'extension du cimetière qui était associé à l'ancien prieuré, mais elle ne précisent pas les rapports chronologiques avec l'église.

François Francillon

Investigations et documentation : F. Francillon, M. Klausener, MHAVD.

VALLORBE – District d'Orbe – CN 1202 519 000/173 900
AP *Place du Pont – Ouvrage hydraulique*

En septembre 1996, un affaissement de la chaussée à la Place du Pont a manifesté l'existence, à trois mètres de profondeur, d'un canal voûté long de 45 m environ et large de 3 m.

Désaffecté au début de ce siècle, il fonctionnait comme amenée d'eau pour les moulins et la forge dite « Sous les Moulins ».

Considérant son intérêt historique, la Municipalité de Vallorbe a fait relever son tracé et l'a maintenu accessible.

Observations et rapport : Annika DUVAUCHELLE, conservatrice du Musée du Fer, Vallorbe.

VEVEY – District de Vevey – CN 1264 554 675/145 560
R *Quartier Sainte-Claire – Vicus de Vevey*

Bien qu'attesté par les textes anciens (Ptolémée, Itinéraire Antonin, Table de Peutinger), le *vicus* de Vevey – Viviscus n'avait jusqu'à maintenant pas été le théâtre de découvertes majeures concernant l'époque romaine. Seules quelques trouvailles fortuites (dont une dédicace au dieu Sylvain d'un bénéficiaire de la XX^e légion) permettaient de penser que l'agglomération antique

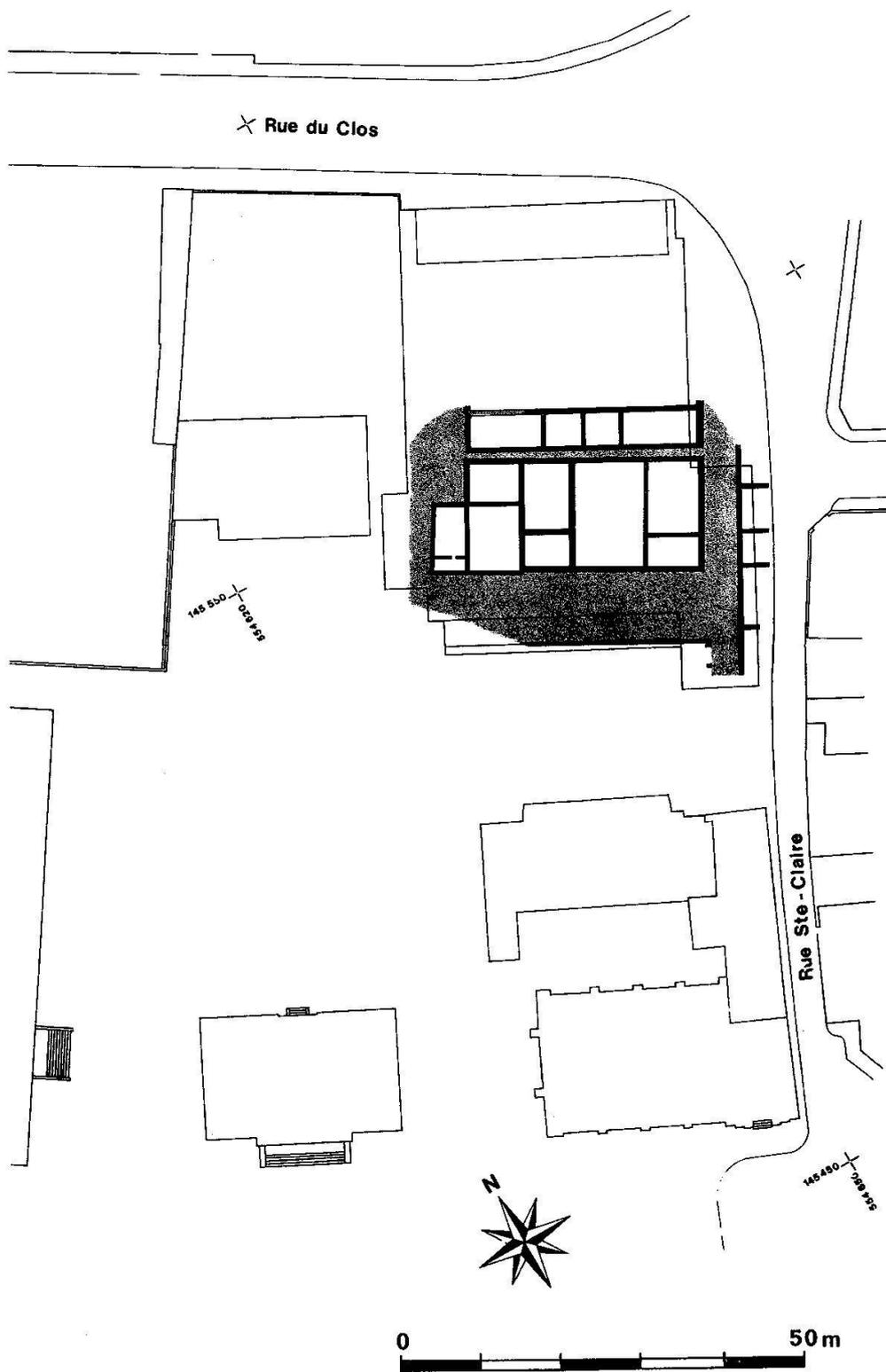


Fig. 21. VEVEY – Quartier Sainte-Claire. Vicus gallo-romain. Plan des bâtiments et voirie gallo-romains mis au jour en 1996. (Dessin Claude-Alain Paratte, MHA VD)

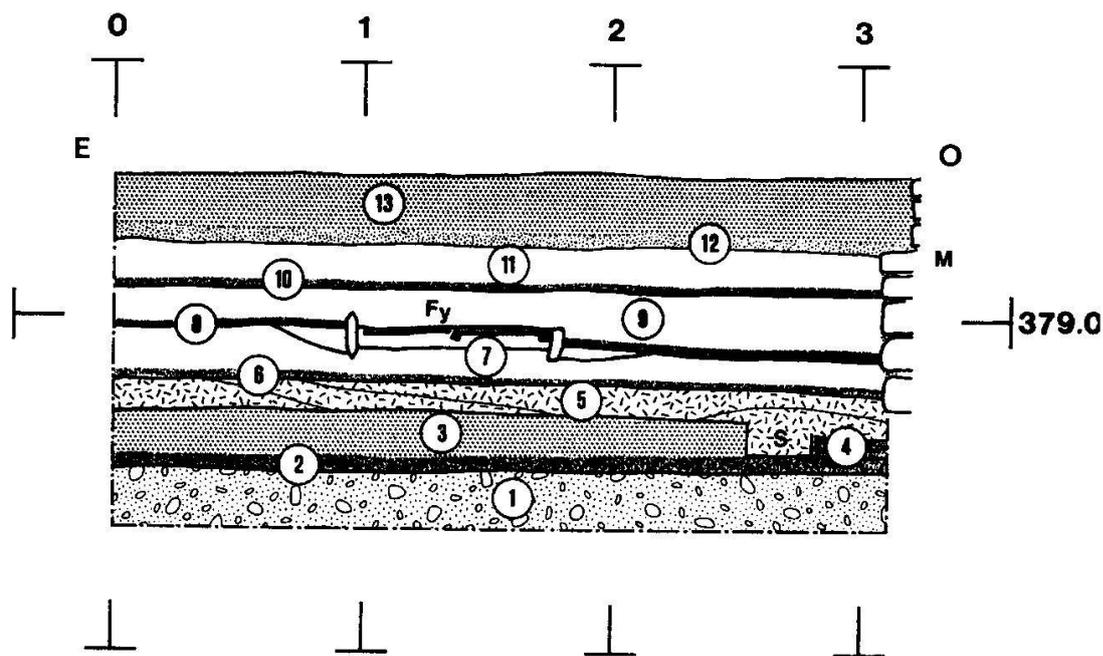


Fig. 22. VEVEY – Quartier Sainte-Claire. Vicus gallo romain.

Coupe stratigraphique est-ouest, vue Sud.

1 : graviers lacustres ; 2 : période I, sol de terre battue ; 3 : période II, terrazzo ; 4 : période II, sol de terre battue ; 5 : période II, démolition des cloisons en terre et bois ; 6 : période III, sol de terre battue ; 7 : période IV, remblai de construction ; 8 : période IV, sol de terre battue ; 9 : période V, remblai de construction ; 10 : période V, sol de terre battue ; 11 : période VI, remblai de construction ; 12 : période VI, niveau de construction des maçonneries ; 13 : période VI, terrazzo ; S : période II, emplacement d'une cloison de bois ; Fy : période IV, foyer culinaire ; M : période VI, mur maçonné. (Dessin Claude-Alain Paratte – MHA VD)

devait se situer dans la partie orientale du Vieux-Vevey, à proximité de l'église Sainte-Claire, hors les murs du rempart médiéval. C'est pourquoi les travaux d'extension du complexe scolaire de Sainte-Claire donnèrent lieu à une surveillance archéologique.

Les tranchées préliminaires se révélèrent positives et la première étape de construction a livré des vestiges d'une ampleur insoupçonnée (fig. 21). Six niveaux d'occupation successifs ont été mis en évidence, s'étalant du début de notre ère au milieu de second siècle (fig. 22). Les techniques de constructions indigènes, cloisons de bois, murs en torchis, sols de terre battue, foyers culinaires posés à même le sol, coexistent dès la seconde période (*terminus post quem* de 15 après J.-C.) avec les techniques romaines, terrazzos sur radier,

murs maçonnés, chauffage par hypocauste. Les vestiges du dernier état (*terminus post quem* de 90-100 après J.-C.) permettent de reconnaître une organisation en îlots composés de maisons d'environ 30 m sur 15 m, contiguës sur leur grand côté, parfois séparées par un *ambitus*. Trois axes de voirie ont d'ores et déjà été repérés, dont une voie de galets damés, contemporains des cinq dernières périodes au moins.

Au vu de ces découvertes, les investigations liées à la deuxième étape des travaux, prévues dès le mois de février 1997, donneront lieu à des recherches plus poussées afin de bien cerner le développement chronologique et urbanistique de ce quartier des origines de Vevey.

Claude-Alain Paratte

Investigations et documentation : Claude-Alain Paratte, MHAVD.

VEVEY – District de Vevey – CN 1264 554 640/145 490

M-AP *Quartier Sainte Claire – Remparts de la ville, cave ancienne et puits*

Remparts de la ville

Dans le cadre du projet de nouvelle salle paroissiale, la section MHAVD a requis des sondages préalables afin de voir dans quelle mesure le projet portait atteinte à des structures romaines signalées anciennement dans le secteur ou, plus probablement, aux systèmes de fortifications de la ville médiévale. Les sondages exécutés ont mis en évidence la présence du mur de braie, du fossé et du mur de contrescarpe, identiques dans leur écartement et leur structure à ce qui avait déjà été observé à la rue de la Gare 9 en 1989.⁴⁶

Rue du Collège – Cave ancienne

A l'occasion de la creuse de tranchées pour canalisations d'eau, on a pu observer la présence, dans la rue du Collège et le long de l'église Sainte-Claire, d'une cave probablement voûtée comprenant des vestiges de casiers à bouteilles constitués d'éléments voûtés construits en planelles de terre cuite. Aucune indication de bâtiment particulier à cet endroit n'est attestée sur les plans cadastraux anciens, et il est permis de supposer qu'il s'agit d'une cave

⁴⁶ Cf. François CHRISTE, « Rue de la Gare 9 – Mur de ville et fossé », in *RHV*, 1990, pp. 136-137.

traversante, construite sous la route, qui desservait un bâtiment placé au sud de la rue du Collège.

Puits

Au nord du collège et dans la cour de récréation, la tranchée a mis au jour un puits de 1 m de diamètre, recouvert de linteaux de pierre grossièrement taillés. Les dernières assises sont liées aux linteaux par du mortier de chaux, alors que le reste est constitué d'un assemblage de pierres posées à sec. Deux coulisses aboutissent au sommet des dernières assises, elles se dirigent vers les deux extrémités de l'ancien collège et sont de sections carrées, constituées de pierres, à l'exception du fond qui est recouvert de planelles rectangulaires de terre cuite. Aucune trace de margelle n'est visible et le sommet des linteaux recouvrant le puits se situe à 45 cm sous le niveau de la cour actuelle.

François Francillon

Investigations et documentation : F. Francillon ; M. Klausener, MHAVD ; C. Javet ; Archéotech S.A.

VEVEY – District de Vevey – CN 1264 554 550/145 800

M *Église Saint-Martin – Chaussures*

Parmi les très nombreuses sépultures fouillées en 1989 et 1990 dans l'église, plusieurs contenaient des corps et des pièces d'habillement remarquablement conservés par les conditions de sécheresse du sous-sol (voir *RHV*, 1991, pp. 182-184).

L'étude et la reconstitution de quelques chaussures médiévales est présentée dans :

- Marquita et Serge VOLKEN, « Die Schuhe der St. Martins-Kirche in Vevey (les chaussures de l'église St-Martin de Vevey) », in *Revue Suisse d'Art et d'Archéologie (ZAK)*, 1996, pp. 1-16.

VUFFLENS-LA-VILLE – District de Cossonay – CN 1242 530 803/157 623

B *En Sency – Tumulus et petite nécropole*

Les buts de la campagne de fouille de 1996 étaient de terminer la fouille de l'angle nord du tertre et de la structure 15 repérée en 1995 (voir *RHV*,

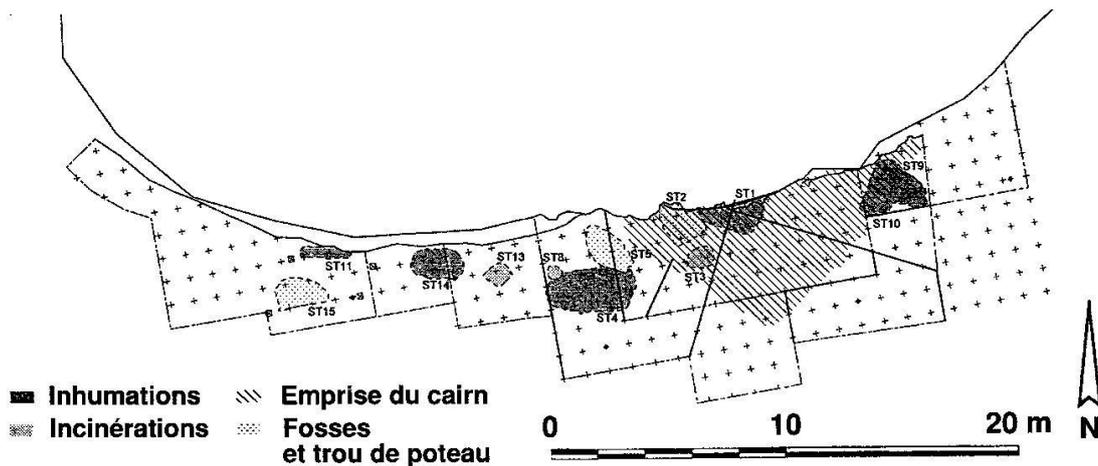


Fig. 23. VUFFLENS-LA-VILLE – Nécropole préhistorique. Plan d'ensemble des fouilles 1993-1996. (Dessin Patrick Moinat – MHA VD)

1996, pp. 311-312), d'explorer les replats à l'est du sommet de la colline et de dégager tous les secteurs menacés par l'éboulement continu du front de taille de la gravière (fig. 23).

Aucune sépulture nouvelle n'a été découverte. Le niveau d'érosion au sud du tumulus a livré un fragment de bord de bracelet (?) en or massif. Sa largeur est de 21 mm et son épaisseur de 2 mm et sa longueur conservée de 33 mm. Il est décoré de six cannelures profondes réparties sur toute la largeur et se terminant abruptement à 3 mm du bord.

La topographie de la colline permet d'exclure une extension importante de la nécropole au sud et à l'est. La fouille des zones menacées est achevée. Le chantier est pour l'instant interrompu, mais l'avancement du front de taille restera sous surveillance. La présence de tombes isolées est toujours possible.

Prélèvements : sédimentologique et micromorphologique pour étude de la terrasse de terre autour du tumulus.

Datations C14, calibration avec 2 sigma, programme calibETH :

- ETH-15756 : 4930 ± 60 BP, 3810-3629 (92,4 %)
 - datation sur charbon, structure 2, recoupée par la tombe centrale, sous le tumulus et contenant de la céramique néolithique.
- ETH-15757 : 3285 ± 55 BP, 1677-1435 (100 %)
 - datation sur os, structure 1 (sépulture centrale sous tumulus).
- ETH-15758 : 3120 ± 60 BP, 1515-1255 (97,3 %)
 - datation sur os, structure 4, dernier inhumé de la sépulture collective.
- ETH-15759 : 3125 ± 55 BP, 1513-1260 (99,7 %)
 - datation sur os, structure 10 partiellement sous le terre.

Les trois dernières dates indiquent la période d'utilisation du tumulus et de la petite nécropole à inhumation.

François Mariéthoz

Investigations et documentation : F. Mariéthoz ; MHA VD.

Rapport : François MARIÉTHOZ, Patrick MOINAT, *Le tumulus de Vufflens-la-Ville, En Sency. Rapport de fouilles. Campagnes 1994-1995*, MHA, mars 1996.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 400/180 780
L-R *Eburodunum – Rue des Philosophes*

Dans un mémoire universitaire, première synthèse des résultats des fouilles entreprises en bordure du site entre 1990 et 1992, qui ont démontré la présence d'un *oppidum* helvète, avant le développement de l'agglomération gallo-romaine.

– Caroline BRUNETTI, *Yverdon, rue des Philosophes n^{os} 7 et 13. Fouilles 1990-1992. De l'oppidum au vicus*, Mémoire d'archéologie gallo-romaine, Université de Lausanne, Faculté des Lettres, Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, juillet 1996.

YVONAND – District d'Yverdon – CN 1183 546 400/183 500
R *Mordagne – Peintures murales de la villa romaine*

Un ensemble de peintures murales fragmentaires découvert dans un portique de la résidence gallo-romaine a été prélevé du site pour être traité en laboratoire (voir *RHV*, 1994, pp. 242-249).

Un patient travail de nettoyage, de reconstitution et d'étude a permis de restituer le dessin de la composition et du décor peint. On y voit une alternance de trophées de chasse et de figurations de chasseurs se produisant dans les amphithéâtres.

Reconstitution et étude : Yves Dubois et coll.

Publication : Yves DUBOIS, « Venatio et peinture murale à Yvonand-Mordagne (VD) », in *AS*, n° 19, 1996, pp. 112-122.

Étude : Yves DUBOIS, *Le décor mural d'un portique de la villa gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne*, Mémoire d'archéologie provinciale romaine, Université de Lausanne, Faculté des Lettres, Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, juillet 1995.